

IDHEAP
Séminaires soleurois sur l'Europe
Prof. Dieter Freiburghaus

Version 0



Les protestants face aux institutions européennes

Mythe et réalité d'une attitude paradoxale

**Travail de séminaire
Serge Fornerod
Été 2001**

PLAN

	Page
1. Introduction, thème, motivation, limites et méthodes	3
2. Les Protestants et l'Europe	5
2.1. Introduction : les protestants ont-ils peur de l'Europe ?	
2.2. Les Protestants dans le contexte religieux européen	
2.3. L'attitude protestante face à la construction européenne	6
2.4. L'apport de la sociologie des religions	11
3. Les institutions protestantes face aux institutions européennes	12
3.1. Le protestantisme pro – européen	13
3.1.1. L'influence culturelle et philosophique	
3.1.2. Les acteurs protestants	
3.1.3. La subsidiarité	
3.2. Présentation des divers instruments de la présence protestante	14
3.3. Les lobbys à Bruxelles	18
3.4. La fonction des lobbys dans la Communauté européenne	19
4. Etude de cas : La Commission européenne œcuménique pour Eglise et Société (EECCS)	
4.1. Histoire et développement	20
4.2. Structure, fonctionnement	22
4.3. Domaines d'action	23
4.4. Méthodologie	24
4.5. Activités	25
4.5.1. Les divers types et lieux de dialogue avec les institutions communautaires	
4.5.2. Les activités en direction des Eglises	27
4.5.3. Auto évaluation des activités	28
4.6. Un outil typiquement protestant ? Forces et faiblesses de EECCS	30
5. Résultats de la présence protestante auprès des institutions européennes	31
5.1. Convergence d'intérêts	
5.2. Résultats objectifs ? Succès et échecs	32
5.3. En définitive, l'importance des individus et des outils informels	34
6. Conclusions : quelle(s) stratégie(s) pour les Protestants dans le processus à venir d'intégration européenne ?	36
6.1 L'union européenne face à la religion	
6.2 L'avenir de la présence protestante auprès de institutions européennes	
7. Bibliographie	40
8. Annexes	No 1-9

10

1. Introduction, thème, motivation, limites et méthode.

S'intéresser au rapport entre religion et processus d'intégration européenne peut sembler incongru, voire suspect à plus d'un observateur. Pourtant l'intérêt des chercheurs a été longtemps stimulé par les relations passées, souvent tumultueuses, entre le temporel et le spirituel, le trône et l'autel ou entre le glaive et le goupillon. Alors qu'on assiste en Europe à l'émergence d'une nouvelle construction aux dimensions continentales et d'un pouvoir politico-économique capable de rivaliser sur le plan mondial, quoi de plus normal en définitive que de s'interroger sur sa relation au spirituel, et en particulier d'éclairer depuis le point de vue des Eglises la nouvelle relation entre les pouvoirs spirituel et temporel qui s'organise et se structure sur le continent depuis quelques dizaines d'années !

Notre propos a été motivé par les éléments suivants, qui sont autant de questions de recherche qui vont structurer notre présentation¹ :

- Lors d'une réunion avec des représentants d'Eglises en novembre 1990, Jacques Delors les a interpellés en demandant leur contribution pour donner « une âme à l'Europe ». Qu'est ce que cela voulait dire ? Pourquoi une telle demande ? Etait-ce un pur discours de circonstance ? Quelle a été la réponse des Eglises ? Et les Eglises de Suisse, quelle a été leur attitude, en comparaison avec celle du gouvernement ou du peuple suisse ?
- La discussion sur l'avenir de l'Union s'est développée rapidement dès 1989 et continue à occuper le haut de l'agenda communautaire. La nouvelle architecture de l'Union, l'élargissement à 25 pays membres ou plus, les réformes institutionnelles lancées par Maastricht puis Amsterdam, l'avenir de la Politique extérieure et de sécurité commune (PESC) etc., sont autant de dossiers stratégiques fondamentaux, difficiles à faire avancer, tant les divergences de vue semblent l'emporter sur les points d'accord: dans quelle mesure ces divergences politiques reflètent – elles des positions philosophiques, spirituelles divergentes, ou des valeurs éthiques inconciliables ? Qui dit vision dit aussi foi et conviction, éléments à haute valeur religieuse. Il nous semble intéressant de confronter les visions spirituelles sécularisées et politiques aux visions des Eglises sur l'avenir du continent, et d'observer le genre, la forme et le contenu du dialogue qui s'instaure entre ces deux types de vision.

Objectifs

Les objectifs de notre recherche sont par conséquent les suivants :

- Evaluer l'attitude protestante face à la construction européenne, sur le plan des institutions et sur celui de l'attitude générale.
- Dégager les points forts de l'attitude de la Communauté face aux Eglises et religions, en particulier le protestantisme.
- Observer les caractéristiques du système organisant la présence protestante auprès des institutions européennes.

¹ Nous tenons à remercier l'Institut d'Ethique Sociale (IES) de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), son directeur M. H.-B. Peter ainsi que M. J.-P. Thévenaz, qui nous ont ouvert leurs bibliothèques et autorisé l'accès à un grand nombre de documents de première main.

- Vérifier grâce à l'exemple d'une ONG protestante présente à Bruxelles et Strasbourg les éléments théoriques dégagés. Il s'agit de l'« European Ecumenical Commission for Church and Society » (EECCS).
- Elaborer quelques pistes de réflexion sur l'avenir des relations entre protestantisme et Union européenne (UE) en fonction des derniers développements institutionnels de l'UE et de l'ONG protestante observée.

Approche, techniques utilisées

Pour le positionnement du protestantisme en Europe, nous avons essayé de profiter des études sociologiques existantes, en particulier la sociologie des religions et la sociologie des organisations religieuses.

En ce qui concerne le contenu du travail des protestants face à l'Union européenne, nous avons utilisé à la fois une approche institutionnelle, basée sur l'étude des documents officiels de l'ONG en question ou des Eglises, et une approche personnelle, basée sur le vécu des acteurs. Nous avons privilégié l'étude de nombreux ouvrages et documents, allant du manuel de sociologie à des compte-rendus de séance, en passant par des analyses statistiques de votations et des directives européennes, des discours officiels ou des informations de sites Internet.

Nous avons complété cela par des entretiens avec des connaisseurs de EECCS, en particulier des participants suisses de longue date.

Pour la mise en perspective du tout, nous avons eu recours aux ressources du matériel des Séminaires soleurois sur l'Europe.

Limites

Limite temporelle.

Même si nous avons trouvé des informations sur l'ensemble de la période qui débute dans les années 50, nous avons voulu resserrer notre étude sur la période allant de 1982 jusqu'à la fusion de EECCS avec la Commission Eglise et Société de la KEK en 1999. C'est la période phare de EECCS, avec l'ouverture de son bureau à Strasbourg et les nombreuses initiatives donnant lieu à des contacts fructueux. C'est aussi après 1982 que les Eglises de Suisse sont devenues membres à part entière de EECCS.

Limite confessionnelle.

Nous nous sommes limités ici à l'étude de la position protestante relative à cette question. D'une part parce qu'il y a dans un premier temps un intérêt à distinguer les deux confessions sur ce sujet, en particulier à cause du déficit d'image du protestantisme en la matière. D'autre part, pour des questions de compétence, puisque nous nous trouvons professionnellement insérés dans un réseau d'institutions et d'organismes protestants travaillant sur des questions européennes à différents niveaux et avons un accès facilité à des informations.

Enfin, les dimensions de ce travail rendent impossible d'entrer en matière de manière critique sur la tension qui existe entre l'image que l'Eglise catholique donne d'elle-même sur la question européenne et la réalité de son travail et de son positionnement². Pourtant, nous y reviendrons de cas en cas là où cela nous semble faire sens et être utile à notre propos. En particulier dans la présentation de la position protestante face à l'Europe, nous résumerons en contraste la position catholique. En outre, lors de la présentation des instruments protestants, nous observerons les relations avec les organismes comparables catholiques et leur

² On lira avec profit à cet effet le travail de Laurence Flachon, qui compare l'action de deux groupes protestant et catholique face aux institutions européennes (Cf. bibliographie à la fin du travail).

collaboration. Qu'il suffise de dire pour l'instant que la réalité catholique est peut-être tout autant à relativiser et nuancer que la protestante, mais à partir d'une situation de départ opposée !

Limite géographique

En nous concentrant sur le travail de EECCS, nous avons été amenés à privilégier le travail effectué auprès des institutions présentes à Bruxelles. La présence de EECCS auprès du Conseil de l'Europe est plus tardive. Sans préjuger en rien de l'importance du travail qui y est réalisé, nous avons suivi l'approche de EECCS, qui s'est intéressée d'abord aux lieux où se jouait le pouvoir dans la construction des institutions européennes, soit surtout la Commission européenne.

2. Les Protestants et l'Europe.

2.1 Introduction. Les protestants ont-ils peur de l'Europe ?

La réputation d'euroscepticisme colle à la peau du protestantisme sous diverses formes. Négativement, on lui attribue naturellement une attitude opposée à celle reconnaissable chez les catholiques : on souligne alors que les Monnet, Schuman, Adenauer et De Gasperi étaient catholiques, que les premiers Etats membres de la Communauté européenne étaient catholiques, que la couleur et le symbole des étoiles du drapeau européen renvoient à des symboles mariaux, etc. On souligne également la réticence allemande, et surtout anglaise à entrer dans l'Union européenne, le « non » danois à Maastricht, la lenteur à la décision d'adhésion des nordiques en général, et, « last but not least », le refus suisse, considéré toujours (même si c'est à tort) comme le symbole du pays protestant. On³ évoque la peur du centralisme bruxellois par trop ressemblant à celui du Vatican, on dénonce des complots romains dans le principe même du projet européen, etc. Notons au passage que certains protestants eux-mêmes ont contribué à étoffer ce genre de littérature⁴.

Qu'en est-il ? Sur quoi se basent ces informations et opinions ? Sans pouvoir entrer dans tous les détails, il nous paraît néanmoins utile de rappeler deux ou trois éléments fondamentaux de ce problème, en particulier pour bien comprendre les présupposés de l'action protestante à Bruxelles et Strasbourg aujourd'hui. Il ne s'agit donc pas de justifier ou critiquer une position prétendument ou réellement protestante, mais de comprendre les mécanismes de pensée sous terrains à l'œuvre.

2.2. Les Protestants dans le contexte religieux européen

Plus personne aujourd'hui ne parle de l'Europe comme d'un continent chrétien. Les évaluations les plus récentes reconnaissent même que l'ensemble des chrétiens pratiquants constituent une minorité sur le plan européen (Rössler 1993 :9). L'appellation « chrétien » recouvre plusieurs significations très différentes qui influent fortement sur l'interprétation. La sociologie religieuse n'est pas non plus unanime là-dessus, mais distingue (Zulehner/Denz 1994 :39), outre les grandes familles dénominationnelles, 4 groupes principaux de « croyants chrétiens » (on pourrait l'adapter aussi à d'autres religions) : l'ecclésial, l'ecclésial culturel, le religieux et le religieux culturel. Ces groupes peuvent être représentés comme des cercles concentriques, le plus large étant le religieux culturel. Selon cette distinction, env. 2/3 d'Européens se déclarent religieux. Au lieu d'aborder la question par la définition d'un

³ Cf. Hoesli E., Quand les protestants cachent leur peur de l'Europe, L'Hebdo du 19.11.1992

⁴ On mentionnera en particulier le pasteur nord-irlandais Ian Paisley

membre, les sociologues préfèrent partir de la pratique religieuse, du type et du contenu de la croyance.

Les protestants, toutes Eglises confondues (incluant non seulement les anglicans et adventistes, mais aussi les pentecôtistes par ex.), constituent une minorité dans le groupe des chrétiens. Sur l'ensemble du continent, en incluant l'Europe de l'Est, on estime (Rössler 1993 : 9) que les catholiques représentent env. un tiers, les orthodoxes 22% et les protestants env. 10% des citoyens. Les chiffres varient toutefois de manière significative si l'on ne compte que les pays membres de l'Union européenne et de l'Europe centrale : les catholiques sont alors 46%, les protestants 22%, les orthodoxes 1% et les non-membres 29%. Géographiquement, les protestants sont plus nombreux au Nord du continent et les catholiques au Sud. Mais excepté les pays scandinaves, il n'y a plus aujourd'hui de pays à majorité protestante en Europe. Il s'agit là de la fin d'une époque qui a duré plusieurs siècles en Allemagne ou en Suisse par exemple.

Une des particularités des protestants est leur grande diversité et hétérogénéité. Non seulement la famille protestante regroupe une bonne dizaine de confessions particulières, mais chacune d'elle se subdivise encore en sous-groupes. Organisées uniquement sur un plan national, sans autorité contraignante au niveau mondial ou européen, les Eglises protestantes sont encore souvent des Fédérations d'Eglises plutôt que des structures centralisées. Enfin, une bonne partie d'entre elles pratique à l'interne un relatif pluralisme doctrinal, pour ne pas dire un pluralisme certain, qui fait par exemple qu'un réformé de la Paroisse de Pully se retrouvera probablement dépaysé non seulement dans la Paroisse Calvin de Budapest, mais aussi dans celle de Lausanne/Bellevaux par exemple, pourtant affiliée à la même tradition directe et à la même structure régionale.

2.3. L'attitude protestante face à la construction européenne.

Nous n'avons pas trouvé de chiffres établissant de manière définitive la confession comme variable explicative de l'adhésion à ou du refus de l'Union européenne. Mais de nombreuses études émettent des hypothèses allant dans ce sens ou font des recoupements troublants. Ainsi on a constaté (Hoesli 1992 : 22ss.) en France une conjonction étonnante en superposant deux cartes du pays : celle du Oui majoritaire lors du référendum sur le Traité de Maastricht et celle de la pratique religieuse catholique (assistance à la messe). Ou encore une concordance entre la carte de l'Europe, y compris la Suisse, majoritairement réformée et de l'Europe à sympathie écologiste. Jacques Delors lui-même s'est laissé aller à ce genre d'interprétation intuitive. Dans un discours à Paris (Delors 1993 : 5ss), il perçoit la sensibilité catholique dans la justification d'une autorité supranationale, dans l'attente de l'intervention de l'Etat par une loi pour résoudre un conflit, dans la méfiance face à un marché non contrôlé et sans limite ainsi que dans le scepticisme devant les tentatives d'autonomie des régions. A l'inverse, il attribue plutôt à la culture protestante le souci de construire depuis la base et de commencer petit, de séparer l'économie et la politique, de renforcer l'indépendance individuelle, culturelle et régionale face à tout pouvoir supérieur, sauf dans le domaine de l'écologie où les protestants réclament des contrôles sévères par l'Etat.

L'« Eurobaromètre » sonde les citoyens de la Communauté depuis 1973. Trois de ses questions concernent l'attitude à l'égard de l'Europe. Une récente étude a essayé d'utiliser ces données pour constituer une image de l'attitude des chrétiens face à l'Europe⁵. Ses résultats

⁵ Zwilling Alain, Les européens, leur religion et leur Europe, in : Vincent G., Willaime J.-P.(ed.), Religions et transformations de l'Europe, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 1993

nous intéressent directement. En effet, si l'on interroge uniquement l'appartenance confessionnelle des sondés, il en résulte une image conforme au cliché du catholique pro-européen et du protestant eurosceptique : 67.1% des catholiques ont une attitude positive vis-à-vis de l'Europe, contre seulement 46.4 % de protestants. Ceux ci arrivent même en queue de liste de tous les groupes considérés : orthodoxes 60.4%, autre 48%, aucune confession 59.5%. Par contre les protestants sont les champions d'une attitude ambivalente : 45.4%, contre 30.4 % pour les catholiques, 34.5 % pour les orthodoxes et 40.4.% pour les autres. Ce groupe « autres » vient toutefois en tête en ce qui concerne une attitude négative : 11.7%, suivi des protestants (8.2%), des orthodoxes (5.1%), et des catholiques, avec seulement 2.5 %. Première conclusion de Zwillling (1993 :228): « Le catholicisme (déclaré) qui représente 50% de la population apporte le gros bataillon (60%) des pro-europe, tandis que le protestantisme avec 20% des européens fournit 38% des anti-europe ». En regardant de plus près toutefois, il apparaît que le facteur déterminant n'est pas tellement la confession en soi que l'assiduité de la pratique religieuse. Plus la pratique religieuse est fréquente, plus l'attitude est pro-européenne. 65.4 % des chrétiens fréquentant l'Eglise une fois par semaine ou plus ont une attitude pro-europe, contre 31.5 % pour une attitude ambivalente et 3.1 % pour une attitude négative. Pour les chrétiens qui ne fréquentent presque jamais les Eglises, le taux d'attitude positive est de 57.7 %, ambivalente de 37.3 % et négative 5 %. En tenant compte en outre du fait que la pratique religieuse catholique est nettement supérieure à celle des protestants, on a ici une information importante sur l'attitude protestante. Le niveau de pratique religieuse est nettement corrélé à l'attitude positive envers l'Europe, ainsi qu'avec une inclination politique à droite (Zwillling 1993 :228)⁶. Cette étude permet d'émettre l'hypothèse qu'au-delà des différences d'approche théologique entre les protestants et catholiques (sur lesquelles nous reviendrons plus bas), le facteur déterminant en faveur de l'Europe est à chercher dans l'intensité et la fréquence de la socialisation religieuse, de l'attachement au contenu des convictions chrétiennes plus qu'à une appartenance confessionnelle donnée⁷.

L'analyse des valeurs qui guident les européens aujourd'hui (Zulehner/Denz :1993) apporte également des résultats intéressants pour notre sujet : ainsi, lorsqu'on s'intéresse au sentiment et au lieu d'appartenance des citoyens européens, seul 3% des interrogés se sentent appartenir d'abord à l'Europe. Près des deux-tiers s'identifient d'abord à leur lieu de domicile et à la région immédiatement alentour. Des grandes différences sont à noter d'un pays à l'autre : ainsi les pays du Nord européen sont en moyenne plus ouverts sur ce sujet que ceux du Sud. A l'inverse, à la question de savoir si l'Union européenne est plutôt une garantie ou une menace pour l'identité nationale, les pays du sud de l'Europe sont plus europhiles que ceux du Nord. Le même clivage se répète si la question concerne l'importance de l'héritage commun des pays européens par rapport à ce qui les sépare.

Reprenant la typologie évoquée ci-dessus, on voit se dégager des pays à culture de type ecclésiale (Irlande, Irlande du Nord, Italie, Pologne), des pays à culture de type ecclésiale culturelle ou religieuse (Portugal, Islande), et un grand nombre de pays avec une culture religieuse culturelle (répartis en 3 sous-groupes plus ou moins proche du modèle ecclésial : Slovaquie, Belgique, Pays-bas, Autriche Allemagne ; Finlande, Espagne, Hongrie, Norvège, Grande Bretagne ; Rép. Tchèque, Danemark, Suède, France, Slovénie, pays baltes).

⁶ Zwillling p.228. Ceci dit, il faut aussi tenir compte de la qualité des questions de l'Eurobaromètre. Ainsi, différencier l'attitude envers l'Europe en seulement 3 options rend les chiffres peu transparents, en particulier pour la notion d'ambivalence. De même, mesurer la pratique religieuse uniquement à la fréquentation de la messe, et là aussi avec seulement 3 options, est discutable. Il y a là un champ d'étude à développer.

⁷ Les limites de notre étude nous empêchent de nous pencher plus avant sur la question d'une définition plus fine de ces contenus.

Le modèle religieux-culturel est largement dominant aujourd'hui. La même étude a permis de vérifier que ce modèle comporte une composante antimoderne assez forte : la plupart des citoyens de ce type indiquent une faible volonté de changer les rapports sociaux et politiques. Cette tendance conservatrice se présente cependant de manière très variable en fonction des confessions : ainsi les membres de ce groupe qui sont le plus ouverts aux changements sont (mis à part les personnes non-membres d'Eglises), par ordre décroissant : les protestants - les juifs - les autres - les catholiques - les orthodoxes.

On le voit, ces données contredisent à plus d'un titre les clichés sur l'opposition de principe des protestants à l'Europe. Surtout, le point central est celui de l'importance et de l'intensité de la foi et pratique religieuse plutôt que d'une distinction confessionnelle⁸.

Sur le plan historique toutefois, il est clair que les pays à majorité protestante ont été plus lents à s'intéresser voire à s'intégrer dans la construction de l'Europe en cours. L'Allemagne elle-même, en particulier ses régions protestantes, a été très prudente au départ. Le même constat vaut pour les Eglises protestantes. Quelles en sont les raisons principales ?

Les allemands avaient dès 1946 très clairement un problème avec la partie de leur pays sous tutelle soviétique, la RDA. Les espoirs de maintenir l'unité nationale malgré le projet de la Communauté étaient très vivace. Mais il est clair que la Communauté en question était aussi celle de pays qui s'opposaient fermement à l'URSS. La volonté de réconciliation franco-allemande ou franco-italienne était aussi une alliance préventive contre l'expansionnisme redouté de l'URSS en RDA et en Yougoslavie.

La stratégie des Eglises était aussi marquée par la réalité de la guerre froide.

Pour l'Eglise catholique, l'intérêt de Pie XII en faveur de la construction européenne est explicitement lié à son horreur de l'athéisme soviétique⁹. L'attitude de l'Eglise catholique semble en définitive plus ambiguë qu'imaginée au départ. Le Conseil de la Conférences des évêques européens a aussi eu des réserves à privilégier une partie de l'Europe face à l'autre. En ce qui concerne l'objectif de la politique européenne du Vatican, il apparaît par contre assez clairement : la campagne de Jean-Paul II pour le « réévangélisation de l'Europe » s'inscrit dans le droit fil de l'objectif de Pie XII, à savoir la restauration d'une civilisation européenne catholique. « L'Eglise romaine en tant que dépositaire de l'âme de l'Europe va fournir (à l'Europe) la clé d'interprétation de sa vocation, elle va révéler l'Europe à elle-même »¹⁰. Un fonctionnaire (catholique) déclarait à ce sujet : « Les évêques qui viennent discuter avec nous s'intéressent au fond à l'évangélisation de l'Europe, à l'affirmation du pouvoir de leur institution par rapport à la nôtre. Ce n'est pas notre problème. »¹¹.

⁸ A contrario, n'y a-t-il pas une confirmation de cette explication en considérant les résultats des votations sur l'Europe en Suisse ? Malgré son passé confessionnellement très riche, il n'est pas possible d'interpréter les résultats des divers votes sur l'Europe avec une lunette confessionnelle : les cantons catholiques ont plutôt dit non, tandis que certains cantons protestants, (mais pas tous), ont plutôt dit oui ! On a là une confirmation de l'hypothèse selon laquelle le facteur religieux est un facteur renforçateur et non causal dans les choix d'orientation des votes.

⁹ Message de Noël 1947 de Pie XII, cité par Flachon L., op. cit., p. 16

¹⁰ Flachon L., op. cit., p. 19. Notons toutefois que ces quelques citations ne sauraient rendre justice à la grande richesse et variété des positions catholiques sur le processus de construction européenne. Cf. aussi les remarques de Flachon L. sur les instruments de la présence catholiques à Bruxelles (cf. ci-dessous chap.3 et 4), ou les remarques de Zulehner /Denz, op. cit. p. 250ss. sur l'intensité du débat théologique à l'intérieur de l'Eglise catholique, par exemple sur le concept de « réévangélisation ».

¹¹ Cité dans : Mouriquand J., Pivot L., L'Europe des protestants de 1520 à nos jours, JC Lattès, Paris 1993, p.314

En ce qui concerne *les Eglises protestantes*, les éléments explicatifs principaux sont les suivants :

L'importance prépondérante du protestantisme allemand au niveau européen et leur souci d'unité nationale a pesé lourd, d'autant plus que la RDA était en majorité protestante. Lié à cela certainement aussi la conscience de la responsabilité chrétienne allemande dans le désastre nazi et le souci subséquent d'éviter à nouveau toute responsabilité dans la construction d'une structure qui risquerait d'attiser la tension est-ouest et d'augmenter le risque de guerre. De même par rapport au fossé Nord-Sud.

L'absence d'une structure faîtière forte propre aux protestants. Les Eglises protestantes européennes sont regroupées à l'intérieur du Conseil œcuménique (mondial) des Eglises (COE) basé à Genève, qui a créé en 1959 la Conférence des Eglises européennes (KEK). Cet organisme regroupe les Eglises membres du COE présentes sur le territoire de l'Europe, c'est-à-dire aussi les Eglises protestantes de l'est européen, puis plus tard encore les Eglises orthodoxes, dont la russe. Avec une telle composition, et un processus de décision consensuel et non obligatoire, il était difficile aux Eglises protestantes qui l'auraient voulu un discours trop fort en faveur de la construction de la Communauté européenne. Les Eglises de l'Est avaient demandé au COE de ne rien faire dans ce sens, craignant que cela n'aggrave encore leur situation et leur isolement.

L'orientation de la Communauté sur **des questions essentiellement économiques** pendant longtemps a été un problème supplémentaire pour les Eglises protestantes, qui avaient dès le 19^e siècle « raté le coche » d'une réflexion théologique sérieuse sur l'économie moderne et s'était distancée de ces questions. Ce handicap, qui se manifeste en général par le fait que les Eglises se contentent d'en appeler à la solidarité des riches et de fustiger les profits trop grands, dure aujourd'hui encore¹².

Toujours dans le registre des arguments économiques, il n'est pas déplacé (en particulier en rapport avec le positionnement des Suisses) de rappeler que les **pays à tradition protestante** ont eu pendant longtemps un meilleur **ratio au niveau du PIB/habitant** que les pays du Sud de l'Europe. La perspective du coût de l'intégration pour ces pays n'était pas très motivante. On trouve une confirmation de cette attitude en observant la répartition des pays membres de la Communauté selon qu'ils sont contributeurs ou bénéficiaires nets. Ainsi en 1996, les trois premiers pays contributeurs nets étaient tous de tradition protestante soit, dans l'ordre décroissant, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Suivent ensuite l'Italie et la Suède, elle aussi protestante. A l'inverse, les 6 pays bénéficiaires nets sont tous de tradition catholique ou orthodoxe, soit, dans l'ordre décroissant : l'Espagne, la Grèce, le Portugal, l'Irlande, la Belgique, le Luxembourg. Puis viennent, quasiment sur le point d'équilibre financier, le Danemark et la Finlande¹³.

L'Etat-nation comme horizon naturel du déploiement des Eglises protestantes. J.P. Willaime (Willaime 1994 :161ss.) résume ici en quelques phrases l'essence du problème : « La Réforme fut un événement européen et l'institutionnalisation du protestantisme est étroitement liée à l'émergence des nations. En mettant en cause des institutions ecclésiastiques transnationales (la papauté, le concile, le monachisme), en rencontrant positivement les aspirations des autorités temporelles et en leur remettant l'organisation des

¹² Cf. Thévenaz Jean-Pierre, *La parole éthique des Eglises protestantes face à la crise du travail (1975-1985)*, Lausanne, 2000

¹³ Source : EECS, (ed.) *Agenda 2000 and the financing of the European Union, A briefing and discussion paper*, Brussels 1998

Eglises (...), en diffusant la Bible en langue vernaculaire, la Réformation favorisa l'édification d'Eglises très intimement liées à des territoires et des cultures particulières. En Europe, le protestantisme historique, c'est l'émergence (...) d'Eglises nationales et régionales ». Le Traité de Westphalie qui a mis un terme à la Guerre de Trente ans en 1648 a entériné ce principe du « *cujus regio, ejus religio* ». Notons au passage que ce principe a aussi permis d'éviter de nouveaux conflits sanglants. La construction européenne est donc un défi pour les Eglises protestantes à dépasser un certain provincialisme et se repenser dans un espace plus large, continental. Cela n'est pas une mince affaire si l'on pense par exemple aux difficultés qu'ont déjà les protestants sur un plan national à unifier leurs structures régionales ou fédérales et leurs diversités confessionnelles. Le dépassement théologique de cette notion d'Etat-nation est certainement une des tâches importantes qui attend encore les protestants.¹⁴ Or il faut constater (Brenner 1993 :6ss.) que cette contribution théologique protestante est encore largement à venir car :

- 1) Les protestants n'ont pas de conception de l'Europe. Il n'y a aucune réponse claire à des questions comme : combien chrétienne l'Europe doit-elle être ?, quelle dose de pluralisme les protestants doivent-ils accepter ?, quelle influence les Eglises veulent-elles avoir sur l'Etat et la société –et comment y parvenir ?, comment les Eglises gèrent-elles les prises de pouvoir pour des motifs ethniques, nationaux ou confessionnels en Europe ?
- 2) Le protestantisme européen n'a pas de structure adaptée à l'Europe.
- 3) Les protestants sont une minorité.

Un **élément psycho-théologique** peut encore être mentionné, même si, formulé de la sorte, il peut paraître un peu léger : contrairement à l'Eglise catholique, qui par la Cité du Vatican, est une personnalité du droit international, les Eglises protestantes ne connaissent pas d'autorité supranationale. Elles ont donc non seulement de difficultés structurelles, mais aussi des appréhensions à aborder ce type d'institution. Leur naissance est directement liée à ce mécanisme de libération d'un pouvoir central trop fort et ressenti comme tyrannique et injuste. L'identité protestante est souvent, comme son nom l'indique, une identité qui se construit « contre » quelque chose qui existe.

Les éléments recueillis jusqu'ici nous placent devant une image contradictoire et nuancée de la position protestante face à l'Europe. Le positionnement historique des Eglises plus ou moins favorable à l'Europe est assez clair, mais les raisons contextuelles qui l'expliquent également. Aujourd'hui cependant, la quasi totalité des Eglises protestantes européennes sont favorables au processus d'intégration européenne et soutiennent directement ou indirectement les démarches de leur gouvernement pour l'adhésion à l'Union Européenne. Que s'est-il passé ? Sur le plan individuel maintenant, l'opinion du citoyen protestant semble plus difficile à cerner de manière définitive : une relation suivie et régulière avec sa communauté locale et nationale semble être un facteur encourageant son adhésion à l'idée européenne. Mais le poids de cet esprit d'ouverture par conviction face aux autres arguments ou éléments décisifs constituant l'avis finalement exprimé lors d'un vote reste vague. Il est peu probable qu'il soit décisif sur l'ensemble, mais plutôt qu'il s'ajoute à d'autres arguments ou sentiments.

Avant de voir en quoi (contenu, chapitre 3.1), par qui (acteurs privés et institutionnels, chapitre 3.2.) et comment (chapitre 4.) les protestants ont positivement participé et participent encore à la construction européenne, il nous paraît nécessaire de faire un détour par la sociologie de la religion pour saisir le genre d'approche structurelle que le Protestantisme en

¹⁴ Cf. à ce sujet les réflexions stimulantes de Th. Fleiner, *State without nation, Reconsidering the Nation-state Concept*, in : *Societas Ethica* (ed.), *Nation, State and Coexistence*, Jahresbericht 1994, Utrecht 1994, p.119 – 135.

tant que courant de pensée et organisation entretient avec les institutions qui l'entourent et les institutions politiques en particulier. En effet, le Protestantisme comme organisation structurée obéit à certains modèles de relations qui définissent son type d'action et d'impact sur un sujet donné. Cela nous permettra non seulement de relire de manière théorique le passé des relations institutionnelles présentées jusqu'ici, mais surtout (et c'est la raison pour laquelle nous voulons le faire à ce moment – là de notre démarche), cela nous permettra de mieux saisir le genre de présence active que les protestants ont établi et développé avec les Institutions européennes, et par là-même de mieux évaluer le potentiel d'impact de l'influence protestante auprès de l'Union à l'avenir.

2.4. *L'apport de la sociologie des religions*¹⁵

Nous nous arrêterons en particulier sur des modèles qui concernent directement notre sujet, à savoir le modèle d'Eglise que présente le Protestantisme en général.

La littérature depuis Max Weber¹⁶ distingue 3 types de modèle d'Eglise, de nature théorique, c'est-à-dire des formes que prennent les Eglises lorsqu'elles se positionnent dans la société. Bien sûr, ce sont des modèles idéaux-typiques. Néanmoins, ils permettent de bien saisir les logiques et les principes fondamentaux. Le principe structurant ces modèles est celui du mode d'autorité qui s'y exerce. Ces modèles permettent de bien visualiser la différence fondamentale entre une approche catholique et protestante.

- **Modèle institutionnel rituel** : c'est le modèle de la grâce institutionnalisée à travers des « fonctionnaires du salut ». Trois grands principes définissent ce modèle : 1. On ne peut recevoir la grâce qu'en appartenant à l'institution. 2. C'est la fonction assumée par le fonctionnaire du salut, et non sa personne, qui est décisive pour la grâce qu'il administre. 3. Le salut est accessible à tous, la qualification religieuse de celui qui a besoin du salut est indifférente. C'est un modèle qui correspond essentiellement à l'Eglise catholique.
- **Modèle institutionnel idéologique** : c'est le modèle proche des Protestants. L'institution est désacralisée parce que les Ecritures sont l'autorité dernière. L'Eglise comme institution est, elle aussi, soumise à une évaluation de sa fidélité au message biblique. A cause de cela, il est logique que la Réforme ait provoqué la création de nombreuses Eglises. « La fidélité n'est plus une question institutionnelle, mais une question herméneutique » (Willaime 1992 :20). En séparant le sacré de l'institution qui le gère, le protestantisme a donné une impulsion importante au processus de sécularisation. Si pour les protestants, rien n'est sacré, pas même les confessions de foi, il n'est pas étonnant que les Eglises protestantes aient développé une approche propre de la gestion de la vérité et du fonctionnement du pouvoir. Le pouvoir idéologique est séparé du pouvoir administratif. Les autorités ecclésiastiques en particulier n'ont qu'un pouvoir délégué, accessible pour chaque pasteur par une simple élection. La vraie autorité, le pouvoir devient celui du théologien, du Docteur, de l'herméneute qui est chargé d'interpréter pour le temps le message biblique. D'où l'appellation de modèle « idéologique ». « Il y a déplacement du lieu de la légitimité de l'institution au message qu'elle profère, du lieu de l'énonciation au contenu de l'énoncé, de la fonction à son exercice. » (Willaime 1992 :21).

¹⁵ Nous nous inspirerons pour ce § essentiellement des travaux de J.-P. Willaime, regroupés dans Willaime J.-P., *La précarité protestante, sociologie du protestantisme contemporain*, Labor et Fides, Genève 1992.

¹⁶ Weber Max, *Essais sur la théorie de science*, Paris, Plon 1965

En faisant de la vérité religieuse une question d'interprétation, ce modèle crée un débat permanent dans l'organisation quant à la vérité à transmettre, donc une critique permanente des formulations passées ou présentes. Cela a aussi l'inconvénient que le lieu exact où s'exerce le pouvoir est difficile à identifier et localiser, car il change souvent d'endroit ou de contenu, par définition. D'autre part, ce modèle implique que pour décider d'une orientation, seul le vote à majorité s'avère opérationnel. Le processus de décision est ainsi aisément influençable. On peut assister à un glissement du pouvoir vers le modèle de type charismatique, centré sur une personne. Enfin, ce modèle pose des problèmes en terme de visibilité du pouvoir. La vérité exprimée n'est jamais que celle d'une majorité, qui peut être contredite en tout temps. Le modèle idéologique représente intrinsèquement un modèle instable à cause du type de rationalité qu'elle privilégie, à savoir la rationalité en valeur. Le pouvoir dépend de la plausibilité du discours, de sa capacité de persuasion. Ainsi la légitimité externe d'une telle institution dépendra de l'acceptabilité de son discours, de la justesse qu'on veut bien lui reconnaître. Toutefois, notons que le protestantisme s'est néanmoins institutionnalisé et a posé des garde-fous idéologiques, définissant ainsi, si ce n'est un dogme toujours clair et pointu, au moins un espace, une série de limites et de principes à l'intérieur desquels l'interprétation orthodoxe doit se faire. En ce sens, les Eglises protestantes sont bien des organisations, et pas seulement une succession de discours.

- **Modèle associatif charismatique** : il s'agit d'un modèle intermédiaire, que l'on rencontre souvent dans des groupes, des sectes ou certains partis politiques (!). Le pouvoir est incarné non par une institution ou un message, mais par une personne exerçant une influence directe sur le contenu de la croyance et son développement. C'est un modèle fragile au niveau de la transmission. Il ne nous concerne pas vraiment ici.

Sur la base de cette analyse, il est légitime de se demander si le protestantisme n'est pas engagé dans une « spirale du déclin », selon la formule de Steve Bruce¹⁷. Le système de croyance protestant n'est-il pas précaire *per se*? Les conséquences sociales du système protestant de la gestion de la vérité ne mènent-elles pas inéluctablement vers l'effondrement, vers la position de celui qui scie (in)consciemment la branche sur laquelle il a choisi de s'asseoir? « Pourquoi le protestantisme, qui a entretenu et entretient encore des liens relativement positifs avec la modernité, ne touche pas les dividendes sociaux de son adaptation à une société sécularisée et pluraliste? » (Willaime 1992 :9). Le Protestantisme n'est-il pas en soi une religion sociologiquement fragile? Le § sur les relations avec l'Etat-nation (cf. ci-dessus p.9) témoignait de son déficit d'*universalité*. L'exemple ci-dessus montre un aspect central de son déficit d'*institutionnalité* (Willaime 1992 :11).

3. Les institutions protestantes face aux institutions européennes

Cet apport sociologique peut être concrétisé par les exemples suivants, qui montrent en quoi la construction européenne est également redevable positivement à la culture protestante. Cela nous mènera directement aux instruments mis en place ces 30 dernières années et que nous détaillerons ensuite avec l'exemple de l'Association EECCS.

¹⁷ Bruce Steve, *A House Divided. Protestantism, Schism and secularization*, Routledge, London, New York, 1990

3.1. *Le protestantisme pro – européen.*

3.1.1. L'influence culturelle et philosophique

A l'intérieur de l'influence judéo-chrétienne, un certain nombre d'héritages actuels de l'Europe peuvent être rattachés, plus ou moins directement, aux valeurs véhiculées par la Réforme. Il n'est pas possible dans les limites de ce travail de retracer et de vérifier avec précision tous ces divers héritages. En outre, cela n'apporte qu'indirectement des éclairages à notre sujet précis, à savoir les relations actuelles entre le protestantisme et l'Europe. Les éléments de sociologie évoqués ci-dessus en ont en fait déjà posé les jalons principaux. La bibliographie renvoie à un certain nombre d'ouvrages plus spécifiquement consacrés à ce thème.¹⁸

3.1.2. Les acteurs protestants

On a l'habitude de rappeler que les Jospin, Rocard et autre Blair sont de la famille protestante. Mais parmi les protestants qui ont joué un rôle moteur dans le développement de l'Europe à ses débuts, il y a, de manière peut-être logique après ce que nous venons d'exposer, peu de chefs d'Etat, mais plutôt quelques penseurs, diplomates et haut-fonctionnaires importants. Nous les citons parce que certains joueront un rôle clé dans le développement de l'EEC. Il est certainement légitime de commencer cette liste par notre compatriote Denis de Rougemont. Mais aussi Jean Rey, le premier président de la Commission et Président de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Citons aussi André Philipp, ministre, qui dirigea la délégation française à la Commission économique européenne. Helmut von Verschuer, qui travailla dès 1958 comme assistant du DG Rabot, responsable de la politique agricole, qui termina sa carrière en 1988 comme Directeur des affaires internationales pour l'agriculture (GATT etc.) et influença directement la Politique agricole commune (PAC). Citons encore Max Kohnstamm, secrétaire général de la CECA et adjoint de Jean Monnet, Gustav Heinemann, futur président de la RFA, Gustav Ehlers, futur Président du Bundestag, Emile Noël, secrétaire exécutif, puis secrétaire général de la Commission européenne, Noël Salter, haut fonctionnaire à l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) puis à la Commission européenne, ou encore Paul Trân Van Tinh, ambassadeur de la Commission auprès du GATT à Genève. Pardon pour ceux que nous omettons ! On a nommé ce club discret « L'Interprot » ! Signalons pour terminer qu'une bonne partie de ces Messieurs se réunissaient régulièrement pour un culte et une soirée de discussion dans une paroisse française de Bruxelles, animée à ses débuts par un pasteur suisse, Rodolphe Gilly.

3.1.3. La subsidiarité

Une des découvertes les plus inattendues de notre enquête a été celle de l'origine protestante du fameux principe de subsidiarité. En effet, la littérature attribue traditionnellement la paternité de ce concept au Pape Léon XIII dans son encyclique *Rerum Novarum* de 1891. Dans ce texte, l'Eglise catholique abandonne définitivement la vision césaro-papiste d'une société dirigée par un monarque de droit divin et réforme la théorie catholique de l'Etat. Par la

¹⁸ Mentionnons en particulier l'ouvrage d'André Biéler, *La force cachée des protestants*, Labor et Fides et Ouverture, Genève/Le Mont, 1995. Il identifie et retrace avec précision les ferments protestants dans le développement de la culture philosophique, économique et politique européenne. Il évoque en particulier les liens déjà repérés par Max Weber entre calvinisme et libéralisme économique, l'influence sur les théories capitalistes et socialistes, sur la construction des démocraties modernes, bref, sur l'articulation généralement fructueuse entre protestantisme et modernité.

suite, ce principe sera introduit dans le droit canon, comme un critère de bon fonctionnement des relations entre l'individu et la société d'une part, et entre les groupes sociaux d'autre part. Mais ce concept est en fait bien plus ancien et remonte à l'immédiat après-Calvin. C'est la Commission Européenne elle-même qui, alors qu'elle avait demandé, par souci de rigueur, une étude historique sur ce concept qu'elle s'était mise à utiliser, a découvert cette origine¹⁹. On y apprend ainsi que lors du Synode d'Emden (Frise allemande) en 1571, le droit calviniste en formation, pour se démarquer de l'organisation catholique trop centralisatrice des paroisses, décide que les décisions concernant celles-ci doivent être prises au niveau le plus bas possible. Cette notion sera ensuite formalisée par Althusius en 1604 dans une réflexion philosophico - politique sur la nature de l'Etat.

3.2. *Présentation des divers instruments de la présence protestante.*

L'origine du lobby protestant auprès de la Communauté européenne remonte à la présence de fonctionnaires protestants « exilés » à Bruxelles et soucieux de leur vie spirituelle²⁰, ainsi qu'à un groupe d'étude informel réunissant quelques intellectuels et diplomates européens à Paris, l'« Ecumenical Group of International Civil Servants ». Donc des laïcs, professionnels de la construction de la Communauté dans les années 50-60. Les Eglises institutionnelles étaient absentes, à l'exception des paroisses internationales de Bruxelles. Seul le Conseil Œcuménique des Eglises (COE) de Genève prit des contacts avec ces groupes et les renforça, mais de manière discrète à cause de la Guerre froide.

Parallèlement à ces groupes de personnalités, divers mouvements protestants se sont mis à travailler de manière européenne et ont accumulé des connaissances sur les autres régions aussi bien que sur le thème qui les motivait. Mentionnons en particulier :

- les associations d'étudiants,
- les scouts,
- les Académies et centres de rencontres et de formation pour adultes,
- la mission dans l'industrie et groupes affiliés.

Par ailleurs, des Conférences d'Eglises se sont organisées sous divers modes. Mentionnons en particulier :

- la Conférence des Eglises protestantes des Pays Latins d'Europe (CEPPLE), regroupant les Eglises protestantes du Portugal, d'Espagne, de France, de Belgique, d'Italie et de Suisse romande,
- la Conférences des Eglises riveraines du Rhin (CH allemande, F, D, NL), qui jouera un rôle important pour l'élargissement du mandat de EECCS vers les institutions de Strasbourg.
- La Concorde de Leuenberg, créée en 1973 et chargée de mettre en œuvre l'unité théologique entre luthériens, réformés et méthodistes. Notons ici qu'il s'agit de la seule

¹⁹ Commission des communautés européennes, Cellule de Prospective, Note de dossier 64/92, Histoire philosophique du concept de subsidiarité, Bruxelles, février 1992. Nous avons reproduit ce document dans les Annexes. Signalons pour la petite histoire que l'auteur de cette note, Marc Luyckx, est un ancien jésuite qui a travaillé longtemps dans une ONG alliée à EECCS et spécialisée dans les questions du développement, l'European Ecumenical Commission on Development (EECOD), avant de passer à la Cellule de Prospective de la Commission.

²⁰ Pour les détails de cette histoire, cf. Flachon L., op. cit., pp.34ss, Mouriquand J./Pivot L., op. cit., p. 301ss. ou encore : Association œcuménique pour Eglise et société (éd.), Rencontres, Reflections on Europe, Agriculture and the Churches in Honour of Helmut von Verschuer, Festschrift zum 65. Geburtstag, Bruxelles, 1991

organisation doctrinale faîtière supranationale et entièrement protestante au niveau européen. Mais elle n'est pas présente à Bruxelles et n'est pas membre de EECCS.

Plus tard se sont créés des Associations ou groupes autour de ces fonctionnaires, qui deviendront des ONG ou des groupes d'expertise substantielle, plus ou moins fortement reliés aux Eglises institutionnelles. Celles-ci ont longtemps traîné les pieds. Plusieurs de ces ONG ont déjà disparus ou se sont autonomisées. La plupart avaient dès le départ une orientation œcuménique interprotestante.

Un des résultats visibles de cette effervescence est l'existence d'un Centre œcuménique à Bruxelles, qui offre des possibilités de conférences et où sont regroupées un certain nombre d'ONG (pas toutes protestantes).

Actuellement, les principales organisations d'origine protestante actives à Bruxelles sont :

- **APRODEV**²¹ (Association Protestante des Organismes de Développement liés au Conseil Œcuménique des Eglises). Fondation regroupant 16 ONG protestantes européennes actives dans le développement. Créée en 1989, elle s'est installée depuis 1990 à Bruxelles. APRODEV a pour mandat premier : «to influence decision-making process in the European Union Institutions in order to promote people-centred development in all EU policies and all forms of assistance delivered by the EU ». Elle est centrée surtout sur la politique de développement de l'UE, sur le lien entre l'aide d'urgence et le développement, sur les accords de Lomé, Cotonou, etc. et leur implémentation, ainsi que sur la promotion du rôle des ONG auprès de l'Union européenne et dans les pays en développement. Depuis 1999, APRODEV a élargi son mandat à la collaboration avec l'Europe de l'Est. Les ONG membres d'APRODEV réalisent des programmes pour env. 500 millions € par an dans le Sud, dont env. 40% vient de sources privées (dons d'Eglises). APRODEV dispose d'un staff de 4-5 personnes à Bruxelles. Elle a plus ou moins repris le travail et le mandat assumé pendant env. 20 ans par l'European Ecumenical Committee on Development (EECOD), dont les fondateurs remontent aux pionniers cités plus haut, et orienté sur les questions de développement et d'équilibre Nord-Sud. EECOD, née en 1974 d'une initiative commune aux Eglises protestantes et catholiques, a été dissoute en 1995.
- **Le Comité des Eglises pour les Migrants en Europe (CEME/CCME)**, créé en 1965 via le Conseil œcuménique des Eglises, est l'instrument des Eglises européennes en ce qui concerne la défense des Droits humains, en particulier dans les domaines de la migration et de l'asile. CEME a déménagé de Genève à Bruxelles en 1978. Ce secteur est parmi les plus féconds en ce qui concerne la création d'ONG par des groupes chrétiens ou d'Eglises et le travail par réseau international. Parmi les nombreuses ONG actives et proches de la CEME, citons Starting Line Group, le Migration Policy Group (MPG), le Réseau européen contre le racisme (ENAR), etc. Le traité d'Amsterdam, les accords de Schengen et de Dublin ont encore renforcé le travail de ces groupes.²²
- **La Conférence des Eglises Européennes (KEK)** : créée en 1959 comme plate-forme continentale du Conseil œcuménique (mondial) des Eglises, et basée comme lui à Genève, la KEK²³ regroupe actuellement 130 Eglises sur le sol européen, des Açores à la Russie, appartenant aux confessions protestantes et orthodoxe. Elle a été l'instrument des Eglises pour gérer la guerre froide en Europe, et était donc orientée plutôt sur les Eglises et Etats

²¹ www.oneworld.org/aprodev

²² Cf. Niessen J., Rowlands S., Les propositions d'Amsterdam, ou comment influencer les débats sur la politique d'asile et d'immigration, Bruxelles 2000

²³ www.ccc-kek.org

est-européens. Jusqu'à la chute du communisme, elle n'a jamais traité de dossiers liés à la Communauté européenne²⁴. Son partenaire politique sur le plan institutionnel était l'OSCE. Son pendant catholique est le Conseil de la Conférence des Evêques européens (CCEE) avec qui elle a organisé, entre autres, deux grands rassemblements œcuméniques à Bâle en 1989 et Graz en 1997. Elle a joué un rôle diplomatique entre les Eglises de la région balkanique pendant les diverses crises et guerres en ex-Yougoslavie. L'évolution en Europe depuis dix ans lui a permis de réorienter son travail et de s'ouvrir au travail européen de Strasbourg et Bruxelles. En 1999, elle a fusionné sa commission Eglise et Société avec EECCS et dispose par-là d'un bureau à Bruxelles et à Strasbourg.

- **EURODIACONIA** : il s'agit de l'association de 40 Œuvres sociales et diaconales des Eglises d'Europe. Son domaine d'action est d'abord la politique sociale des Etats membres et la promotion de celle-ci dans l'Union, en particulier en ce qui concerne les malades, handicapés, retraités.
- **European Ecumenical Commission for Church and Society (EECCS)** : créée en 1973 sous le nom de « Commission des Eglises auprès de la Communauté européenne », elle reprit le flambeau du travail des divers groupes des pionniers cités plus haut et fondus dès 1965 dans l'Association œcuménique pour Eglise et Société (AOES) qui gérait le Centre œcuménique, un petit bâtiment au centre de Bruxelles où étaient organisés les recueils pour les fonctionnaires. Elle changea encore une fois de nom avant de porter celui de EECCS dès 1979.

Son mandat était triple :

- 1). Informer les Eglises membres des développements en cours dans les institutions européennes, en particulier sur des sujets qui sont l'objet de la réflexion et l'action des Eglises
- 2). Faire connaître aux institutions européennes les préoccupations des Eglises sur des sujets éthiquement sensibles ou qui font l'objet de politiques européennes
- 3). Promouvoir la coopération entre les Eglises membres sur des thèmes socio-économiques et politiques communs.

D'abord limitée aux Eglises des Etats membres, EECCS s'élargit, sur l'initiative de la Conférence des Eglises riveraines du Rhin, aux travaux du Conseil de l'Europe. Une conférence importante eut lieu en 1982 dans cette perspective à Interlaken, à l'invitation de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS). Deux ans plus tard, soit en 1984, la FEPS devenait membre à part entière de EECCS²⁵. Actuellement, EECCS compte 19 Eglises ou Fédération d'Eglises membres pleins et environ autant de membres associés (en général, des Associations professionnelles protestantes européennes ou Organes à dimension européenne). Elle dispose d'un secrétariat à Bruxelles, avec entre 6 et 8

²⁴ A posteriori, on ne peut que s'étonner de cette sorte de « schizophrénie » des Eglises protestantes qui ont soutenu en parallèle pendant des dizaines d'années deux structures européennes, EECCS et la KEK. Cette situation a été clarifiée et simplifiée en 1999, soit 10 ans après la chute des régimes communistes, après des années de discussions et négociations difficiles. Nos recherches ont permis de constater que le sujet EECCS-KEK était abordé systématiquement à chaque réunion du Comité exécutif de EECCS depuis 1992. En 1986 déjà, l'Assemblée générale souligne que son souci constant est celui des relations à renforcer et clarifier entre la KEK et EECCS ! Il n'est pas exagéré de dire que le travail de EECCS s'est développé dans l'ombre par rapport à celui de la KEK, plus médiatique et représentatif. Il n'est pas exclu non plus que cette discrétion lui ait donné plus de liberté.

²⁵ La FEPS consacrait en 1999 au niveau de son siège central de Berne l'équivalent de 140% de poste pour le suivi des divers dossiers européens, ainsi qu'un budget d'env. 285'000.- Frs. Source : FEPS (ed.), Défis européens à la FEPS et à ses Eglises membres, Berne, 2000

personnes, d'un autre à Strasbourg avec entre 2 et 4 staffs. Son budget de fonctionnement se situe entre 650'000.- et 900'000.- Frs., à la charge des membres²⁶.

Ce très rapide survol²⁷ des instruments que se sont donnés les protestants pour suivre l'évolution politique et économique en Europe donne déjà un aperçu des principaux thèmes ou dossiers que les ONG d'Eglises mettront au centre de leur lobbying :

- la politique Nord – Sud. Les Eglises disposant d'un réseau mondial, et étant elles-mêmes partie prenante aussi bien des processus de colonisation que de décolonisation, accordent une grande importance à la redistribution des ressources et au développement économique des pays les moins favorisés.
- les thèmes sociaux et les politiques sociales (comme la pauvreté, les effets sociaux pervers de l'économie de marché).
- Les thèmes éthiques spéciaux (le chômage et la réflexion sur le travail et l'emploi, la bioéthique et les manipulations génétiques, les technologies de la communication).
- les thèmes structurels (l'élargissement, la réforme institutionnelle de l'Union, les relations entre acteurs sociaux, y compris les relations Eglises - Etat).
- l'immigration et le droit d'asile.
- en outre, la présence de ces acteurs à Strasbourg au Parlement européen, au Conseil de l'Europe et auprès de la Cour européenne des Droits de l'Homme implique un intérêt fort aussi pour la question des droits politiques, la démocratisation de l'Union et la défense des droits humains.

Les parallèles catholiques

Il n'est pas inutile ici de mentionner également les instruments que l'Eglise catholique s'est donnés pour suivre la même évolution, en plus de la représentation officielle du Vatican auprès de la Commission à Bruxelles et au Conseil de l'Europe. En effet, de plus en plus, les deux palettes d'outils collaborent étroitement en vue d'augmenter leur impact. Il s'agit aussi de répondre concrètement aux exigences de la Communauté européenne qui aborde la question religieuse de manière globale et non confessionnaliste.

- CARITAS Europa emploie en permanence 10 personnes à Bruxelles. Leur travail recoupe celui d'APRODEV et d'Eurodiaconia .
- La CCEE, déjà mentionnée, active plus au niveau diplomatique, équivalente au niveau paneuropéen de la KEK.
- La Commission des évêques de la Communauté européenne (COMECE), pendant de EECCS, créée en 1983-1984²⁸, avec Secrétariats à Bruxelles et Strasbourg.
- L'Office Catholique d'Information et d'Initiative pour l'Europe (OCIFE), de l'Ordre des Jésuites a été créé en 1956 déjà. Actif essentiellement au niveau de l'information, par la publication d'un Bulletin, Objectif Europe, et l'organisation de conférences. Collaboration fréquente avec EECCS.

²⁶ Depuis 1999, EECCS est devenu formellement la Commission Eglise et Société de la KEK (CES/KEK). A ce titre, son Assemblée Générale comporte aussi des représentants des Eglises est-européennes, en particulier orthodoxes. Notre étude portant surtout sur le travail de EECCS jusqu' en 1999, nous continuerons néanmoins par commodité à utiliser l'abréviation « EECCS ».

²⁷ Pour plus d'informations, cf. la brochure éditée par EECCS (et alii), Churches Guide to European institutions, Brussels, 1990

²⁸ Par rapport à la question de l'attitude pro-européenne des catholiques, il est à noter que ces instruments ont été mis en place après ceux des protestants.

3.3 Les lobbies à Bruxelles.

La Communauté européenne à Bruxelles, comme émanation de la volonté d'exécutifs nationaux, n'a pas voulu créer un statut pour des ONG ou des observateurs. Vu la structure de la Communauté, ses mécanismes décisionnels et surtout l'importance des décisions qui y sont prises, on imagine aisément que les groupes d'intérêt ou lobbys sont nombreux à Bruxelles. Ceci d'autant plus que la Communauté a longtemps favorisé le travail avec des réseaux professionnels et tient à « préserver le caractère ouvert de ses relations avec les groupes d'intérêt »²⁹. Cette effervescence s'est toutefois nettement développée depuis Maastricht, puisque la Commission, pour essayer de contourner les refus des Conseils des ministres européens, peut faire adopter par le Parlement des « programmes d'action ». Elle s'est retrouvée du jour au lendemain avec des problèmes de gestion de projets auxquels elle n'était pas suffisamment préparée et chercha des conseils et de l'appui. La Commission a voulu structurer un peu ses relations avec ces groupes. Dès 1992, elle a distingué entre les groupes avec ou sans but lucratif. On distingue (Preston 1998 : 226) principalement 4 catégories de lobbies, soit :

1. ceux qui cherchent à influencer la législation
2. les groupes de scientifiques, experts de toute sorte
3. ceux qui cherchent des subventions et /ou participer aux appels d'offre dans le cadre de la gestion des programmes communautaires.
4. les avocats œuvrant pour des grandes firmes tentant de connaître l'état de préparation d'une législation.

Depuis 1998, une liste officielle, mais non exhaustive, est tenue à jour des principaux lobbys enregistrés. Le site Internet en recensait lors de notre dernière visite 915. Il s'agit pour la plupart d'adresses d'Associations faitières européennes, surtout de type professionnel, allant de l'Association pour la promotion de la Tomate à l'Association des constructeurs d'avions ou des Télévisions commerciales en Europe, en passant par la Fédération européenne des services funéraires. Chacune de ces adresses compte un certain nombre de membres de divers pays. Sur les 915 adresses recensées sur le site, nous en avons identifié 36 regroupant des ONG centrées sur des intérêts sociaux, 21 tournant autour de la question des Droits de l'Homme, 11 groupes représentant des intérêts religieux (dont l'AOES, porteuse du travail de EECCS) et 11 également centrées sur les questions de développement (dont le Comité de Liaison des ONG - CLONG, représentant plus de 300 ONG européennes, parmi lesquelles la KEK et APRODEV). En tout, env. 8% regroupent des ONG au sens d'organisations « non-profit » ou non professionnelles, représentant essentiellement des groupes fonctionnant sur le mode du bénévolat, sur l'ensemble des groupes d'intérêts recensés. Greenwood (1998 : 89) estime à 67% la représentation de l'économie, 20% pour les groupes d'intérêt public en général, 10% pour les associations professionnelles, 3% les syndicats, et 1% pour la défense des consommateurs. Le potentiel d'influence de chacun est ainsi déjà assez clairement défini. En fait, personne ne sait le nombre de lobbys présents dans le périmètre de la Communauté. Le site de la Commission annonce lui-même plus de 3000 groupes d'intérêts, employant plus de 10000 personnes, soit comme le dit Jean-Claude Pécelet (2001), « si l'on oublie les traducteurs et le personnel technique, un lobbyiste par fonctionnaire européen ». Dans la mesure où ce même chiffre est déjà cité en 1992, il est raisonnable de penser qu'il est sous-estimé. Ce total comprend plus de 500 fédérations européennes et internationales, dont les membres au niveau national sont plus de 5000. En outre, 50 bureaux de représentation des Länder ou régions, plus de 200 entreprises, 100 bureaux de consultants et autant de bureaux

²⁹ Avis de la Commission européenne sur son site Internet consacré aux groupe d'intérêt. (Cf. bibliographie).

d'avocats spécialisés. Dans le hit parade des lobbys les plus importants, ceux qui dépendent du gouvernement américain sortent largement en tête, avec en tout 500 experts.

Afin d'éviter des dérapages, en particulier avec des consultants aux multiples casquettes, la Commission a récemment décidé des mesures renforçant la transparence :

- D'une part la création du répertoire à disposition à la fois des fonctionnaires et du grand public, avec des informations standardisées sur les groupes.
- D'autre part un code de conduite avec des critères minimaux (comment se présenter publiquement, se conformer à la déontologie de la profession, ne pas intervenir en cas de conflit d'intérêt, citer ses clients, pas de pots de vin, règles sur la diffusion des informations obtenues),
- Enfin, une définition des droits et obligations du personnel de la Commission.

Des mesures similaires sont prises en ce qui concerne le Parlement européen.

En ce qui concerne Strasbourg, et en particulier le Conseil de l'Europe, notons que celui-ci offre un statut consultatif aux ONG enregistrées auprès d'un Comité de Liaison.

3.4. La fonction des lobbies dans la Communauté européenne

Il vaut la peine de s'arrêter encore un peu sur les raisons d'être et les fonctions de ces lobbys. En effet, la structure même des institutions européennes est une sorte d'appel au lobbying. En effet, l'Union Européenne est un état « in fieri » (Graziano 1998 : 40). Elle n'a pas en face d'elle une opinion publique européenne qui réagit directement. Sa position supranationale met la Commission à l'abri des négociations et pressions avec les groupes constitués nationaux. Son pouvoir considérable et l'insécurité politique que cela génère a rendu la Commission désireuse de contacts avec des groupes constitués au niveau européen, très curieuse dans la recherche de groupes, voire prête à « stimuler l'organisation et l'articulation de leur opinion » (Graziano 1998 : 40). En attirant les groupes à Bruxelles, la Commission cherche aussi à combler son déficit démocratique et à étendre son pouvoir, en particulier face aux gouvernements.

L'Union européenne est en construction, c'est à dire aussi que les règles du jeu ne sont pas toutes définies et se constituent peu à peu. Dans ce genre de contexte, l'on sait l'importance des relations de confiance qui peuvent se tisser entre des acteurs, surtout sur la durée et si les intérêts financiers sont peu importants. Or des études sur les lobbys de Bruxelles (Greenwood 1998 : 89) ont montré que les deux tiers d'entre eux étaient établis avant 1980, bien avant Maastricht. Plus de la moitié des groupes (56%) emploient au moins 3 personnes, un tiers ont plus de 5 employés et 12% plus de 11 employés. A noter que ce sont les groupes défendant des intérêts publics qui sont le mieux équipés en personnel en moyenne. Deux tiers des groupes représentent des fédérations.

Une autre étude intéresse directement notre propos. Elle (Kohler –Koch 1998 : 144ss.) tente, sur la base de questionnaires remplis par des lobbyistes et des parlementaires, de trouver quelques constantes dans ce travail d'influence. Ainsi à la question « quelle est la meilleure manière d'exercer une influence sur une politique européenne », la grande majorité se retrouve dans l'avis « contacts et consultation informels avec la Commission avant ou pendant qu'une proposition est discutée ». De même sur la question du meilleur timing pour faire des contacts, la majorité le voit au moment où le Commissaire écrit son rapport, ou alors juste avant ou juste après, dans les prédiscussions. Et à la question de savoir comment approcher au

mieux un Parlementaire, on notera que les réponses préférentielles sont, dans l'ordre décroissant : le contact direct sur des sujets précis, la proposition d'amendement d'une directive en discussion, le « policy paper », puis l'expertise scientifique. Les conférences de presse sur de sujets sensibles sont jugées comme le pire moyen ! Cette étude signale également la forte demande en conseils des Parlementaires, un peu déconnectés et peu experts dans les détails des décisions préparées au Parlement.

La question qui reste ouverte est celle de la fonction que peuvent avoir ces groupes, et en particulier si et comment ils participent à une démocratisation de la construction européenne. Nous sommes devant un phénomène nouveau pour l'analyse des processus politiques. Les mesures prises par la Commission, les scandales observés, l'apparition d'offices de consultation employant des parlementaires, voire des anciens fonctionnaires, la création de « cycles de formation » au lobbying européen, tout cela montre à l'envi (Gobin & Smets, 1998 :15) que « la pratique de l'influence politique s'enrichit de nouvelles méthodes bien éloignées de celles prises en compte par le modèle néo-corporatiste dont le cadre d'analyse était la démocratie parlementaire et fonctionnelle de l'Etat moderne tel qu'il fonctionnait dans les années 70 ». L'exercice politique semble passer un peu des mains des professionnels vers celles d'experts et de techniciens. Est-ce là l'expression d'un élargissement démocratique d'une réalité devenue trop complexe pour des parlementaires, ou au contraire l'expression d'une atrophie politique dévolue aux gémonies du tout-pouvoir capitaliste ? « Le lobbying est-il complémentaire des autres formes de représentation institutionnellement formalisées... ou les déstabilise-t-il, les court-circuite-t-il par le jeu de mécanismes concurrents d'intervention ? » (Gobin & Smets 1998 : 17). Il est difficile de trancher de manière définitive en l'état. Nous notons néanmoins que la Commission elle-même manifeste un intérêt à entretenir des contacts avec des groupes d'intérêt, et que ceux-ci ne sont pas considérés a priori comme moins qualifiés pour discuter le projet européen que les parlementaires et les gouvernements, même s'ils ne peuvent intervenir que de manière informelle.

Nous avons maintenant assez d'éléments en main pour aborder et étudier le fonctionnement d'un cas concret de lobbying auprès de la Communauté par ce protestantisme européen moderne.

4. Etude de cas : La Commission européenne œcuménique pour Eglise et société (EECCS)

4.1. Histoire et développement³⁰

Les débuts de EECCS témoignent des attentes diverses des acteurs : les fonctionnaires européens étaient demandeurs d'un lieu d'échanges et de réflexion libre, et guidés par des préoccupations spirituelles ou éthiques. Les Eglises locales nationales avaient pour leur répondre à leur disposition le modèle classique d'une aumônerie des institutions, de type pastoral. Pendant longtemps d'ailleurs, le travail d'EECCS a été présenté ainsi dans les Eglises nationales, ce qui assurément rendait la recherche de fonds plus facile. Petit à petit, c'est l'option de la réflexion éthique qui s'est renforcée. Le soutien des paroisses locales et nationales était assez difficile, et le groupe a développé sa propre stratégie. Selon Marc Lenders³¹, qui a participé à tout le processus depuis 1966, le travail de EECCS se divise en

³⁰ Cf. la tablelle chronologique mettant en parallèle le développement de la Communauté et celui de EECCS en annexe. 1

³¹ Lenders Marc, La Commission œcuménique européenne, in : Vincent G., Willaime J.-P., op. cit., p. 295

deux étapes, séparées par la date de 1988. Jusque-là, après une période d'incubation qui se caractérise par un certain flou dans les objectifs, on voit se dessiner l'orientation « Eglise et société » d'un bureau d'information, la création d'un réseau européen dans les Eglises sur des questions de politique comme la migration, l'éducation permanente, etc., grâce aux liens tissés avec les divers réseaux protestants sectoriels mentionnés plus haut³². Le bureau de EECCS est créé par l'Association œcuménique pour Eglise et Société, (AOES), dont sont membres env. 60 fonctionnaires bruxellois. Pendant cette période, le lien avec les Eglises nationales est lâche et leur intérêt pour ce qui se passe à Bruxelles mitigé. Parallèlement, il faut voir que la Communauté à cette époque-là n'a pas le même profil qu'aujourd'hui. Les grands idéaux de réconciliation franco-allemande et de réalisation d'une Union politique européenne sont devenus plus prosaïquement le marché commun³³. La Communauté reste éloignée de la majorité des citoyens. Les Eglises ne se sentent pas équipées pour aborder les problèmes économiques et pratiquent une politique attentiste et réactive.

Les choses vont changer à cause de la nouvelle dynamique du Marché Unique à achever pour 1993 et de la Chute du Mur de Berlin. L'effet de ces deux facteurs s'additionne et accélère fortement le rythme du travail de EECCS. L'Acte Unique européen de 1986 est un projet ambitieux et pluridimensionnel. Les Eglises sont alertées et décident rapidement du renforcement du staff de EECCS, effectif déjà en 1988, pour mieux savoir ce qui se passe. De nouvelles organisations chrétiennes arrivent à Bruxelles, ainsi que des délégations d'Eglises nationales qui ouvrent leur propre bureau, comme l'Evangelische Kirche Deutschland (EKD). Quelques mois plus tard, la chute du Rideau de fer va encore renforcer le profil du projet communautaire. Des délégations d'Eglises défilent au Centre œcuménique. Le processus d'unification de l'Allemagne est perçu par les théologiens et les évêques comme le symbole de l'unification du continent. Les discours et les livres abondent alors pour définir l'apport théologique protestant à cette construction. Certains entonnent les trompettes, d'autres en appellent à la modestie et au réalisme³⁴.

Une demande faite par les responsables de EECCS de rencontrer des membres de la Commission est acceptée. Cette rencontre du 5 novembre 1990 restera dans les mémoires et donnera le coup d'envoi à un programme d'activités renforcé (cf. plus bas). On passe aussi de thèmes substantiels (politique agricole, migrations,...) à des thèmes structurels (réformes internes, élargissement...). Les développements se succèdent et s'accélèrent à Bruxelles avec Maastricht, Amsterdam, la PESC etc., qui provoqueront chaque fois l'intérêt et la réflexion des Eglises. La convergence d'intérêt est réciproque. La Commission Delors surtout, mais aussi Santer, se retrouvent devant une nouvelle étape et un saut qualitatif dans la construction européenne. Ils demandent la participation intellectuelle des tous les milieux européens. La recherche de légitimité et l'intérêt pour reconsidérer les racines européennes avant de dessiner sa nouvelle architecture fait prononcer à Delors la phrase de « l'Europe à la recherche de son âme » qui ne pouvait qu'interpeller les Eglises. Ce sera le lancement du programme « Donner une âme à l'Europe », dont EECCS assurera le secrétariat dès 1995 jusqu'en 2000. Pendant toute cette période, les contacts avec les fonctionnaires vont s'étendre, l'existence de EECCS se faire connaître dans de nombreuses Directions générales comme une présence de gens qui

³² Cf. pt 3.2, p. 14

³³ La première publication recensée issue des Eglises au sujet de la Communauté européenne date de 1967, et provient du British Council of Churches (!). Son titre : « The Christians and the common market ».

³⁴ Cf. l'opposition entre R. Frieling, (« Europa braucht Gott ») et E. Jüngel (« evangelische Nüchternheit »), dans : Brenner Beatus (Hg.), Europa und der Protestantismus, Bensheimer Hefte 73, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 1993

cherchent le dialogue sur de sujets précis, mais pas d'argent (!). Parallèlement, l'AOES comme base du travail de EECCS va diminuer. Elle a été finalement dissoute tout récemment.

4.2. Structures, fonctionnement.

Nous avons affaire avec une structure associative simple la plus légère et classique possible. Les statuts de l'Association EECCS en définissent ainsi les buts :

« Die Mitgliedsorganisationen zu unterstützen bei der Wahrnehmung ihrer Verantwortung, die sich aus ihrer Anwesenheit in den Mitgliedstaaten der EG, des Europarates, und gemeinsam Zeugnis abzulegen in Fragen, die die europäischen Institutionen in ihren Innen- oder Aussenbeziehungen betreffen. »

Pour cela elle effectue entre autres les tâches suivantes :

- den Austausch von Informationen, die Diskussion und die Zusammenarbeit zwischen den Kirchen in der EG, in den Mitgliedstaaten des Europarates zu fördern.
- Kontakte mit den wichtigsten Verantwortlichen und den Mitarbeitern der wichtigsten europäischen Institutionen zu pflegen³⁵
- Falls gewünscht, einige oder sämtliche Mitgliedsorganisationen der Kommission gegenüber den europäischen Institutionen oder bestimmten dieser Institutionen zu vertreten
- Fragen öffentlicher Angelegenheiten zu untersuchen und, falls notwendig, sich mit Informationen an die Kirchen, die europäischen Institutionen und die Regierungen sowie die öffentliche Meinung zu wenden
- Die Meinung der Kirchen zu europäischen Fragen einzuholen und, sowie möglich, in repräsentativen Erklärung zusammenzufassen
- Diese Erklärungen den Kirchen und/oder den europäischen Institutionen sowie den Regierungen vorzulegen und /oder sie zu veröffentlichen.

Les membres sont des Eglises ou Fédérations d'Eglises. Les membres associés peuvent être des Eglises ou des organisations ecclésiastiques travaillant au niveau européen. L'Association dispose de deux organes, l'Assemblée Générale (AG), qui se réunit au moins une fois l'an, responsable en particulier des questions financières et des orientations générales. L'AG élit pour 3 ans le Comité Exécutif d'au moins 7 membres, qui se réunit au moins deux fois l'an et assure le suivi entre les Assemblées et conduit le travail du personnel. Il définit les mandats d'étude et contrôle le suivi des groupes de travail. C'est clairement le lieu du pouvoir. Il est composé d'« europhiles » et d'experts sur divers domaines des politiques européennes. Il n'y a qu'exceptionnellement un évêque ou dirigeant d'Eglise en son sein. On veille à une représentation équilibrée des Eglises nationales membres. Pourtant, EECCS réussira à se faire passer pour la voix autorisée des Eglises protestantes d'Europe auprès de la Commission, et insistera pour préserver sa représentativité quasi diplomatique, en s'efforçant de ne pas se faire confondre avec une ONG. Il y a là un paradoxe tout à fait significatif sur lequel nous reviendrons.

En direction des Eglises, EECCS privilégiait le contact avec les Fédérations d'Eglises plutôt que les Eglises nationales. Pourtant, ce sont celles-ci qui avaient les moyens financiers les plus grands. Mais les Fédérations étaient souvent composées de petites Eglises, plus ouvertes à l'idée européenne à cause de leur situation minoritaire et à une approche substantielle des

³⁵ Nous reviendrons plus bas sur cette option stratégique

dossiers, tandis que les Eglises nationales avaient peut-être plus spontanément une approche institutionnelle.

4.3. Domaines d'action.

Grâce aux compétences professionnelles des divers membres du réseau dont dispose EECCS, celle-ci pourra faire des interventions significatives dans plusieurs domaines, dont certains ne sont pas des domaines naturellement proches des questions religieuses.

- La politique agricole est en ce sens l'exemple le plus marquant. C'est le parcours professionnel d'un des membres clés des premières années qui a permis à EECCS de faire une contribution remarquable dans le domaine de la PAC et de son orientation progressive vers le développement durable. Nous reviendrons sur cet élément de succès du travail de EECCS. D'autres domaines où EECCS s'est risqué à intervenir sont des politiques substantielles plus classiques, comme :
- La protection sociale
- La législation sur le travail, le chômage, l'emploi
- Les migrations et la politique des réfugiés
- L'éducation
- L'éthique économique
- La bioéthique, les manipulations génétiques.
- La politique de développement, le développement durable.

D'autres domaines plus structurels ou institutionnels ont provoqué également des prises de position de EECCS :

- Les relations Eglise – Etat
- Les réformes institutionnelles, Conférences intergouvernementales.
- L'élargissement
- La démocratisation, les processus de décision à l'intérieur de la Communauté.

Certes, jamais ces thèmes n'ont été abordés simultanément. Néanmoins, les divers comptes rendus des Assemblées générales et des Comités exécutifs mettent régulièrement en lumière la faiblesse des moyens à disposition pour aborder ces thèmes ainsi que les énormes difficultés pour poser et, plus encore, réaliser des priorités. La structure associative de type protestante porteuse de EECCS, ainsi que la faible fréquence des réunions du Comité exécutif ne sont certainement pas des éléments facilitant ces processus.

La question des priorités est un sujet permanent dans les divers documents consultés. Ce qui frappe le lecteur est la lenteur et surtout la difficulté à dégager un petit nombre de priorités qui soient vraiment communes à toutes les Eglises. Ainsi en 1991 et 1992, le Comité exécutif devra siéger deux fois pour tenter de prioriser les thèmes. En 1995, la liste des réponses des Eglises au sujet des thèmes à traiter comporte pas moins de 8 thèmes, allant de la société de l'information à la politique agricole commune, en passant par le chômage et la biotechnologie, sans oublier les relations Eglises - Etat. Finalement, des programmes sur 3 –5 ans seront établis, pour les périodes 1996 – 1998. Six thèmes seront retenus, et confiés à 4 groupes de travail : Bioéthique et technologie, économie, environnement, union politique et économique, relations Eglises – Etat. Le programme prévu pour 1998-2003 était à nouveau très ambitieux, mais dépendant de l'évolution de la nouvelle structure commune entre EECCS et la KEK.

Ces difficultés s'expliquent d'une part par les très grandes différences de situation des Eglises : quel point ou intérêt commun entre l'Eglise allemande et l'Eglise portugaise ? ! Mais elle reflète aussi les luttes de pouvoir et les tensions internes entre les membres de EECCS en ce qui concerne l'orientation à donner à son travail. Il y a toujours eu au moins deux options de base : l'une, soutenue principalement par les grandes Eglises (Angleterre, Allemagne par exemple) insistait sur le rôle de coordination que EECCS devait assumer entre les Eglises, le travail substantiel se faisant sur le plan national. L'autre, soutenu plutôt par les Fédérations et les petites Eglises, accordait à EECCS un rôle d'organisation et de représentation. Les grandes Eglises comme l'Allemagne ou l'Angleterre auront d'ailleurs soit des bureaux propres supplémentaires, soit des arrangements au niveau du personnel de EECCS. Cette division recoupe aussi partiellement celle qui sépare les Eglises ayant une approche plus institutionnelle ou substantielle de la Communauté.

4.4. Méthodologie

Afin de réaliser son mandat et ses objectifs, EECCS a employé et développé plusieurs méthodologies, de manière plus ou moins intense selon les périodes.

- la première est celle d'une **présence permanente et physique** dans le périmètre de la Communauté, par des contacts, des locaux et des services rendus.
- La création d'un réseau de **contacts informels** de qualité, aussi bien à l'intérieur du groupe des fonctionnaires de la Communauté que dans celui des Eglises européennes.
- L'**expertise scientifique** de sujets d'actualité pour le travail de la Communauté vus sous un aspect éthique par des groupes de travail européens.
- La recherche et la conclusion d'**alliances** avec divers types d'acteurs extra-communautaire, soit issu de la famille religieuse, soit de la thématique substantielle concernée.
- La **participation** à l'implémentation de certaines politiques européennes.
- Plus récemment, on voit se dessiner également le recours aux « events » médiatiques, tels que des rencontres à haut niveau.

On peut donc caractériser cette approche méthodologique par les éléments suivants : Travail d'infiltration par en-bas grâce à des contacts et de l'expertise (et non par la hiérarchie avec une approche d'autorité), opérant au grand jour mais de manière informelle, visant à créer une toile, un réseau d'influence morale (et non un mouvement vaguement sous-terrain alimentant des revendications de mouvements de masse), l'objectif premier étant de toucher la tête de la Communauté (cf. les statuts de EECCS), et non les opinions des « stakeholders ». Pédagogiquement, on est dans les registres de la persuasion et de l'argumentation, et non de l'apologétique. Cela repose sur une attitude proactive, souvent anticipative et compréhensive, et non réactive ni d'opposition plus ou moins avouée. Cette attitude est nourrie par des convictions spirituelles s'identifiant aux objectifs substantiels du projet européen³⁶, et non par des visées de récupération d'un pouvoir institutionnel. Les acteurs et les thèmes sont au centre, et non la représentativité d'intérêts précis.

³⁶ Ainsi Keith Jenkins, le Secrétaire général de EECCS résume ainsi les valeurs sous-jacentes au projet de la Communauté européenne : development with moral concern, freedom, freedom with solidarity, equality of partners, harmonization rather than uniformity, accepting « otherness », in : Jenkins K., What kind of Europe, a view from Brussels, in « Europe in the making », op. cit.p.43.

4.5. Activités.

4.51. Les divers types et lieux de dialogues avec les institutions communautaires³⁷.

Le travail de conseil substantiel s'est développé assez rapidement dans les années 70 et 80 comme nous l'avons vu pour la politique agricole par exemple. Les traces ici sont très fines et très informelles. Les choses vont changer dès novembre 1990, après l'entrevue avec Jacques Delors. En effet, dès le mois de février 1991, la Cellule de Prospective de la Présidence reprend contact avec EECCS pour préparer une nouvelle rencontre.

- **Les dialogues avec la Commission:** dès lors, au rythme de 6 mois environ, la Commission européenne rencontrera des représentants de EECCS pour un dialogue substantiel. Ces rencontres seront placées juste avant les Conseils européens, afin d'augmenter les chances d'inputs informels lors de ceux-ci. Dès 1992, ces « dialogues avec la Commission » se feront en présence du partenaire catholique, la COMECE. Dès 1995, ils seront préparés ensemble avec la COMECE et la Cellule de prospective, partenaire à l'intérieur de la Commission. Jérôme Vignon ou/et Marc Luyckx représentent en général la Commission. Dès 1995 également, avec J. Santer, un membre du cabinet du Président sera chargé de suivre spécialement ce dossier. Néanmoins, et paradoxalement, tout ceci restera entièrement informel et au bon vouloir des partenaires et personnes concernées. La Commission n'a pas de mandat de négocier quoi que ce soit avec les Eglises. Nous verrons que la COMECE en particulier souhaiterait formaliser ces rencontres.

Les thèmes de ces rencontres (pour autant que nous ayons pu les retrouver) ont été les suivants :

Octobre 1992. Thème : La perte de crédibilité de l'Union européenne dans la population.

Juin 1993 : Thème : Le chômage. Demande d'apports éthiques des Eglises sur la question de la place du travail dans la société.

Décembre 1993. Thème : Les relations économiques Nord-Sud et les bases philosophiques de l'économie : le développement durable après Maastricht.

Juin 1994 : Thème : le chômage. Discussion du Livre blanc de la Commission : « Croissance, compétitivité, emploi ».

20 décembre 1994 : la dernière sortie officielle de Jacques Delors consiste à rencontrer EECCS.

Juin 1996, rencontre avec la Commission : Sujet : « Science, politique and éthique ».

Juillet 1996 : Rencontre avec Jacques Santer : remise d'un document de travail sur l'économie et l'écologie ainsi que le rapport sur la Consultation à propos de la Conférence intergouvernementale. J. Santer s'exprime positivement sur le principe d'une rencontre entre la Commission et des chefs des Eglises.

Avril 1997 : Thème : Dialogue interreligieux en Méditerranée.

Janvier 1998 : Thème. Chômage et avenir du travail.

Septembre 1998 : Jacques Santer tient un discours devant l'AG de EECCS.

Novembre 1998 : Les politiques de développements dans le contexte de la globalisation, avec Philip Lowe, directeur de la DG Développement et Michel Rocard, membre du Parlement, président de la Commission sur le Développement.

Juillet 1999 : Thème : Mondialisation et la renégociation des accords de Lomé.

Février 2000 : Thème : Réforme institutionnelle, Droits fondamentaux, Nouveaux Etats membres.

³⁷ Sources : Procès-verbaux des Assemblées générales (AG) et des Comités exécutifs (EC) de EECCS, ainsi que les documents et notes préparatoires élaborés par le staff de EECCS pour ces deux organes.

Mars 2000 : rencontre avec Romano Prodi, Président de la Commission.

- **Les rencontres avec les parlementaires européens :**

Des lunchs-débats sont organisés environ tous les 3 mois et attirent en premier lieu des parlementaires engagés dans leurs Eglises respectives. Un sujet d'actualité et des conférenciers de qualité permettent de tisser des liens. L'objectif est de toucher les parlementaires importants de leur groupe pour s'informer de leur position sur des sujets de politique européenne intéressant EECCS, afin de les informer de la position des Eglises sur ces sujets. Par exemple :

Décembre 1999 : Démocratie et le rôle des pouvoirs au Parlement, avec M. Gil-Robles Gil-Delgado.

Février 2000 : Les clés pour la paix et la réconciliation, avec le Général Morillon

Avril 2000 : Le rôle actuel des valeurs dans l'intégration européenne, avec Mme Catherine Lalumière.

- **Les rencontres avec le Conseil des ministres ou Conseil européen :**

Printemps 1998 : contact avec M. E. Cuntz, chef de cabinet du Secrétariat général du Conseil des ministres, déclarant qu'un contact régulier avec le secrétariat serait « un bon renforcement » du système actuel des rencontres avec la Présidence. Le partenaire sera le COREPER.

Septembre 1998 : rencontre avec J. Trumpf, secrétaire général du Conseil des ministres.

Décembre 1998, rencontre avec G. Verheugen, secrétaire d'Etat pour les affaires européennes du Gouvernement allemand.

- **Les rencontres avec la Présidence de l'Union européenne :**

Première tentative en juin 1994 avec l'Allemagne.

Rencontre avec Michel Barnier, ministre des questions européennes du Gouvernement français, en juin 1995, deux jours avant la fin de la Présidence française (!)

Echecs en ce qui concerne les présidences espagnole et italienne (malgré les tentatives de la COMECE).

Le 13 juillet 1996, EECCS est averti que la présidence irlandaise est intéressée à une rencontre, fixée pour le lendemain à Dublin (!). Thème : les relations entre Eglises et Etat. Une deuxième rencontre aura lieu en novembre 1996, sur le suivi de la Conférence intergouvernementale.

Décembre 1997 : rencontre avec la Présidence hollandaise.

Décembre 1997 : rencontre avec R. Cook, ministres des Affaires étrangères, sur la future présidence britannique (cf. communiqué de presse annexé). *ucy*

Juin 1998 : rencontre avec W. Schüssel, sur la présidence autrichienne.

Juin 1999 : rencontre avec Paavo Lipponen, premier ministre finlandais.

Démarches sans succès avec le Portugal pour la période suivante.

- **Le travail au Conseil de l'Europe :**

Le statut d'ONG a été reconnu rapidement par le Conseil de l'Europe à EECCS. En outre, EECCS était présent directement au Comité de Liaison des ONG (CLONG, représentant plus de 350 groupes), l'instrument choisi par le Conseil pour dialoguer avec les ONG. Par la suite, la KEK reprendra cette fonction, ayant elle aussi le statut d'ONG à Strasbourg. Des rencontres trimestrielles sont organisées avec les parlementaires.

- **Le programme « Donner une âme à l'Europe » et la rencontre interreligieuse de Tolède.** On se souvient que la dynamique de EECCS avait été relancée suite à la demande

de la Commission aux Eglises de participer à la recherche d'une âme pour l'Europe. Il était donc logique que lorsque la Commission lança ce programme en 1993, elle s'approchât des milieux religieux pour le faire fonctionner. EECCS participa également à la préparation de la Conférence interreligieuse de Tolède sur ce sujet. Dès 1995 et jusqu'en 2000, EECCS fut chargé d'organiser le secrétariat de ce programme pour les organisations catholiques, orthodoxes, juives, musulmanes et humanistes désireuses d'y participer. Ce fut une expérience ambivalente, nous y reviendrons plus bas, mais symboliquement utile. Et cela a permis d'essayer une nouvelle technique pour approcher le travail de la Commission.

- Une autre manière encore, même si elle fut exceptionnelle, mérite encore d'être signalée : celle qui consiste à effectuer une **étude d'expert** sous mandat de la Commission. C'est ainsi que le secrétaire aux études de EECCS Marc Lenders réalisa en 1994 une étude sur les expériences originales de création d'emploi et de lutte contre le chômage développées par les Eglises européennes pendant les années 90. Son travail fut bien accueilli par la Commission.

Les nouveaux développements avec la COMECE : un incident intéressant se déroula en 1998. Ce printemps-là, le président de la COMECE écrivit une lettre à la Commission demandant de formaliser les dialogues réalisés jusqu'ici. (EECCS n'était pas informé de cette lettre). La COMECE y propose d'ajouter une rencontre annuelle entre la Commission et les directions d'Eglise, en y joignant si possible aussi la Présidence du Parlement. Surpris, EECCS finit par se rallier à l'idée, mais craint que cela n'affecte les rencontres techniques semestrielles. Elle accorde manifestement plus d'importance à ces discussions que la COMECE. Néanmoins, EECCS estime important de tenter de rendre leur présence plus visible. De son côté la Commission Santer, d'abord favorable à l'idée, finit par hésiter et évoquer des problèmes de capacité. COMECE entend un peu « forcer » la Commission à discuter avec les Eglises. Elle craint que la Commission suivante soit moins favorable à ces contacts informels. Pour EECCS, l'intérêt de la Commission dépendra de la qualité des inputs possibles des Eglises. Suite au changement de Commission, le sujet est toujours sur la table du Président Prodi, qui a signalé son accord de principe.

Ces rencontres, en particulier avec la Commission, ont donné lieu à la préparation de documents de réflexions et de discussions, des commentaires et autre « briefing papers » remis à la Commission. Nous avons établi en annexe une liste des principaux papiers que nous avons pu retrouver.

4.52. Les activités en direction des Eglises

L'instrument principal est celui de l'Assemblée générale, qui a lieu (au début) deux fois l'an, et où EECCS invite chaque fois quelqu'un de la Commission à présenter un sujet aux délégués d'Eglises. Dès 1988, les AG n'auront lieu qu'une fois l'an.

En outre, EECCS publie dès 1992 un Bulletin d'information (cf. exemples en annexe), entre 2 et 4 fois par an, jusqu'à la fusion avec la KEK. Ce bulletin est édité conjointement avec le CEME et aborde les sujets d'actualité à la Commission et dans le travail des ONG.

Enfin, EECCS procédera à plusieurs reprises à des consultations écrites de ses membres sur de sujets importants. Ainsi sur la question de la popularité de la Commission après le « non » danois, sur la politique agricole commune ou sur l'avenir de l'Union, en préparation de la

Conférence intergouvernementale de 1996. Les résultats obtenus ont servi ensuite de base aux discussions avec la Commission.

Au sujet des options sur l'avenir de l'Union, il est utile de remarquer que les prises de position des Eglises, et bien sûr de EECCS sont favorables au développement de l'Union, dans le sens à la fois de son approfondissement et de son élargissement. L'Eglise allemande et l'Eglise hollandaise ont produit elles-mêmes en 1994 des documents très clairs à ce sujet. La consultation menée par EECCS en 1996 auprès de ses membres aboutit grosso modo au même résultat. Idem pour les Eglises de Suisse, même si leur position est légèrement plus tardive. En ce qui concerne la période depuis le début des années 80, l'argument selon lequel les protestants seraient opposés à la construction européenne ne se laisse pas démontrer dans les faits et ne concerne en tout cas pas les positions officielles des Eglises. Au contraire, dans le cadre de la préparation à la conférence intergouvernementale, EECCS examine et approuve un papier présentant les raisons pour lesquelles les protestants doivent être favorables au projet de l'Union européenne³⁸. Les auteurs, constatant que les visions qui ont fondé les débuts de la construction européenne (réconciliation franco-allemande, anticommunisme, marché commun économique) n'ont plus d'actualité, déclinent ensuite 6 raisons qui aujourd'hui justifient et réclament une adhésion tout aussi complète qu'alors, en particulier de la part des Eglises :

1. Le besoin de stabilité est toujours aussi existentiel qu'alors, même si les causes d'instabilité aujourd'hui sont différentes et ont pour nom, par exemple : les Balkans, le Moyen-Orient, le Maghreb ou le crime organisé.
2. La structure unique de l'Union européenne qui se renforce favorise aussi cette stabilité entre les membres.
3. Certaines questions peuvent mieux et plus efficacement se résoudre au niveau international.
4. La structure européenne est mieux à même que celle de chaque pays séparément d'endosser la responsabilité du continent vis à vis de l'ensemble du monde.
5. Il est plus facile aussi de défendre ainsi l'ordre juridique et les droits fondamentaux des citoyens.
6. La nouvelle constellation de la future Europe après l'élargissement donne au Christianisme la chance de véritablement jouer son rôle naturel de liant et d'interface entre les diverses traditions culturelles.

Une conférence extraordinaire des membres de EECCS s'est réunie en février 1996 à Bruxelles pour finaliser les positions des Eglises sur la CIG³⁹. Le document publié servit de base de réflexion pour le travail futur de Eglises et de commentaire de EECCS à la Commission pour la CIG.

4.53 Auto-évaluation des activités.

A quatre reprises, nous avons trouvé des documents témoignant d'un souci d'évaluer le travail de EECCS.

La première trace date de 1986 déjà et met en lumière les caractéristiques suivantes :

³⁸ EECCS, Ass. Gén. 28.9 – 1.10.1996, Doc.AG/96/8 : Eine Vision für Europa – Warum christliche Kirchen für die europäische Integration eintreten sollten, Brüssel, 1996.

³⁹ EECCS, Die Regierungskonferenz der Europäischen Union, Bericht über die Konsultation am 22./23. Februar 1996 in Brüssel, Brüssel, 1996

- Le soutien des Eglises à EECCS est très difficile à obtenir.
- La visibilité de EECCS laisse fortement à désirer.
- Ses liens avec la structure « officielle » des Eglises d'Europe, la KEK, doivent être clarifiés.

Autrement dit : les faiblesses structurelles de la présence de EECCS sont très clairement perçues dès le départ.

On se souciera ensuite en 1989 d'améliorer l'efficacité de EECCS en demandant une concentration de ses tâches en fonction des moyens disponibles. On cherchera en particulier à renforcer les relais nationaux de EECCS. Le § ci-dessus montre que la communication avec les Eglises et le choix de priorités resteront présents en permanence. EECCS se plaindra régulièrement du faible taux de retour des réponses (sans parler de leur qualité !) des Eglises à ces procédures de consultation. Ainsi sur la question des priorités à dégager pour la période 1996-1998, guère plus de la moitié des membres ont répondu. Idem pour la consultation sur la Conférence intergouvernementale de 1996. De même, EECCS fera remarquer que ses difficultés à toucher le Conseil des ministres provient en bonne partie de l'absence des Eglises nationales dans le débat politique local, et de leur faible représentation au niveau parlementaire dans leur propre pays.

En 1994-1995, l'AG discute les remarques suivantes, résultats de l'autoévaluation de EECCS sur son fonctionnement. Il s'agit de : mieux fixer les objectifs ainsi que les moyens pour les atteindre, mieux équilibrer les actions envers les institutions et le travail d'analyse et de réflexion (sous-utilisé), mieux identifier ses forces et atouts, de renforcer les liens avec les membres, de mieux communiquer, ainsi que de mieux intégrer les membres du Sud et de l'Est.

On retrouve là cette tension entre d'une part une option définissant des compétences et objectifs clairs et libérant les moyens nécessaires et d'autre part une option d'une présence surtout au service d'intérêts nationaux, par ailleurs pas assumés toujours de manière professionnelle.

En ce qui concerne l'évaluation des entretiens communs avec la COMECE et la Commission européenne, les éléments suivants ressortent.

- c'est EECCS qui au début a dû insister pour que les sujets traités soient bien en ligne et en phase avec les travaux en cours dans la Commission (!).
- la préparation était difficile au début car il était impossible d'avoir accès à des documents de la Commission sur les sujets en question.
- L'arrivée des délégués des Eglises à Bruxelles le soir avant la rencontre rend la préparation encore plus ardue et les interventions des délégués assez réactives ou improvisées.
- Le style « conférence » des premières rencontres a peu à peu cédé la place à un style plus interactif et favorisant la discussion.
- L'agenda des participants varie. Les représentants de la Commission attendent à la fois des réflexions éthiques de qualité et une représentativité du groupe EECCS qui augmente l'effet multiplicateur de leur discours. D'autre part, ils souhaiteraient un peu moins de discours convenus et plus d'audace diplomatique.
- Pour les membres de EECCS, il est difficile de mesurer l'impact direct de ces rencontres qui restent informelles. Le fait qu'il y ait un lien direct entre la Cellule et le Président et que celui-ci demande régulièrement un rapport sur ces entretiens est insuffisant.

Il y eut plusieurs conséquences à cette évaluation :

- Mieux préciser avec la Cellule et la COMECE les buts de ces entretiens (influence politique ou informations diplomatiques), essayer de les rendre plus explicites.
- Mieux préparer les délégations des Eglises, donc rediscuter l'agenda de la préparation avec la cellule de prospective.
- Demander de la documentation plus précise à la cellule de prospective. Suggérer que les Eglises puissent elles aussi préparer des documents à remettre à l'avance.

Ces éléments ont permis une amélioration de ces entretiens, sans pour autant pouvoir évaluer plus avant leur impact sur la Commission. Mais il n'est pas question de renoncer à un tel privilège.

4.6. Un outil typiquement protestant ? Forces et faiblesses de la présence de EECCS.

EECCS représente sans aucun doute la présence la plus aboutie et l'approche la plus large réalisée par les protestants depuis 25 ans auprès des institutions européennes. Avant de nous attacher encore aux résultats (succès et échecs) visibles de son action et à leur analyse, nous voulons nous arrêter brièvement sur le type de présence et d'action que EECCS a mené, en particulier en regard de la typologie présentée plus haut (ch. 2.3 et 2.4). En quoi l'action de EECCS correspond-elle au système ou modèle protestant ?

Les éléments suivants observés jusqu'ici nous semblent particulièrement bien en phase avec la culture protestante :

- EECCS a été initié par des laïcs, et de manière spontanée. Il n'y a pas de stratégie d'institutions au départ, pas de hiérarchies d'Eglises. La stratégie se construit par-dessus et a posteriori, en fonction des acteurs. Les hiérarchies reprennent plus ou moins ce que la base a posé.
- Sa structure, civile et citoyenne, est celle d'une Association.
- Elle est composée de professionnels plus que de dirigeants.
- Elle pratique une approche substantielle et sectorielle et non pas institutionnelle⁴⁰. L'important est la discussion de la vérité des choix politiques inclus dans les décisions de la Communauté européenne.
- Une approche stratégique visant à influencer les « Princes », le haut de la hiérarchie du lieu du pouvoir, soit, pendant longtemps, exclusivement la Commission. Lorsque le pouvoir intergouvernemental s'est renforcé dès 1996, EECCS s'est également plus soucieux de nouer des contacts avec la Présidence de l'Union, puis avec le Parlement.
- Une ambiguïté et faiblesse certaines sur le plan de la représentativité. : équivalente pour la Commission européenne à la Commission des évêques catholiques européens, EECCS n'en a jamais eu ni le mandat ni la prétention.
- Un refus de rouler pour les intérêts des protestants uniquement, au profit d'une vision du bien commun œcuménique acceptable par tous, une grande disponibilité au compromis.
- Pas de pouvoir formel, mais une autorité matérielle reconnue et recherchée.
- Une communication et une visibilité largement lacunaires.
- Des difficultés à choisir un nombre limité de priorités, par souci d'équilibre des pouvoirs entre les membres.
- Une base hétéroclite et peu organisée, mais des professionnels qui sont des fortes personnalités, compétentes.

⁴⁰ Cette approche est allée jusqu'à ce qu'on néglige peu à peu le renouvellement de l'Association fondatrice, l'AOES, composée de fonctionnaires. Au fur et à mesure de l'extension des contacts à l'intérieur des DG, on renonça à demander aux fonctionnaires de devenir membre de l'AOES. Celle-ci a été récemment dissoute.

Dans le rapport sur la conférence d'Interlaken de 1982, qui a vu se dessiner l'ouverture sur le Conseil de l'Europe, tout ceci est déjà annoncé, renforçant notre impression d'une faiblesse endémique du protestantisme. Les 3 recommandations principales à l'issue de cette conférence pour l'avenir de EECCS étaient en effet :

- 1- Ne rien enlever à tout ce qui se fait déjà dans et au dehors de EECCS en matière de travail protestant sur la construction européenne,
- 2- Ne rien créer qui soit trop puissant et définitif
- 3- Garder l'unité du continent comme un objectif commun.

Heureusement pour EECCS, toutes ces recommandations n'ont pas été également suivies !

5. Résultats de la présence des protestants auprès des institutions européennes

5.1. Convergence d'intérêts.

Que s'est-il passé ? Pourquoi la Commission a-t-elle autorisé, voire encouragé pendant toutes ces années cette présence protestante informelle à ses côtés ? La question reste partiellement un mystère même pour les gens bien informés sur EECCS.

Nous ne saurions bien sûr enlever des mérites et des qualités au travail effectué par EECCS pendant tout ce temps. Mais simplement rajouter quelques éléments. Marc Lenders lui-même (1993 : 298) parle de « convergence d'intérêts ». Si l'on voit bien les intérêts de EECCS, il vaut peut-être la peine d'identifier plus précisément ceux de la Commission, et émettre l'hypothèse que celle-ci souffrait peut-être d'un déficit d'image, d'information et de compétences, qu'elle cherchait à étendre son champ d'influence et de pouvoir sur les pays membres. Jusqu'à l'arrivée de J. Delors, la Commission dispose d'une faible marge de manœuvre, mais surtout, elle traite des dossiers peu enthousiasmants pour le citoyen. La présence dès le début de ce petit groupe de gens sans pouvoir ni argent mais qui cherchait leur contact avait quelque chose de gratifiant, d'autant plus s'il s'avérait, comme ce fut le cas, que leur avis était souvent bien fondé, et intéressant⁴¹. EECCS avait, grâce à son réseau, accès à des avis éclairés sur plusieurs sujets de politique européenne, et mettait cela directement à disposition de la Communauté sans passer par les gouvernements. Il y avait là moyen de compenser un **certain manque de rayonnement** de la Commission.

Par ailleurs, l'arrivée de la Commission Delors, coïncide aussi avec le redémarrage de la dynamique européenne avec l'achèvement du marché unique. Le passage à 12 membres, puis surtout l'ouverture en Europe de l'Est mettait la Communauté au défi de redessiner une vision mobilisatrice, car la motivation par l'amitié franco-allemande était tout à fait inutile dans ce cadre. Cet élément d'une motivation émotionnelle a recréer comme en 1950 était important pour Delors. Il était persuadé qu'une époque de renforcement des éléments politiques de l'Union devait avoir lieu, un grand brassage d'idées. Dans son discours à Paris (Delors : 1993), il parlera des religions comme de ce qui « relie » les peuples, soulignant leurs capacités

⁴¹ Ainsi cette remarque d'un fonctionnaire de la Commission chantant les louanges du travail d'EECCS, rapportée par un staff d'EECCS lors d'un EC : « Catholics are much more organized than the Protestants. But the most interesting ideas come more from the protestant side ». Et le rapporteur de conclure : « How would it be if the Protestants had the will to organize themselves better ? »

à exprimer la diversité des contextes nationaux. Il n'oublia cependant pas de rappeler le côté sombre de cette qualité, comme on pouvait la voir à Sarajevo à l'époque. Ce besoin d'un sens renouvelé fut aussi souligné par Santer (Santer 1996 : 31). En parlant des protestants, il mentionna l'existence d'une étude récente sur la manière dont les confessions se situaient face à la science et à la technologie, et qui aboutissait à la conclusion que les valeurs protestantes sont plus compatibles avec la notion de progrès, plus sensibles à la protection de l'environnement, etc. Il y a donc un **intérêt également symbolique**, de l'ordre de l'image et des relations publiques pour la Commission. Jérôme Vignon, responsable de la Cellule de Prospective, ajoutera un élément encore dans l'intérêt de la Commission, lors d'une présentation du programme « Donner une âme à l'Europe ». La demande d'âme correspond, disait-il, à une demande de participation des Eglises, des intellectuels, des humanistes et des autres religions à la construction européenne. Il y a donc aussi un **souci de légitimation**, de combler un déficit démocratique ressenti par la Commission. On sent bien là également la lutte de pouvoir entre la Commission et les gouvernements nationaux en toile de fonds de cet intérêt et curiosité pour les remarques de groupes d'Eglises.

Enfin Jacques Santer (Santer :1998), lors de son allocution devant l'AG de EECCS fin 1998 évoqua la **qualité prophétique** des Eglises et qualifia la fusion en cours entre la structure de EECCS, très centrée sur l'Ouest, et la KEK, plus orientée sur l'Est, comme l'exemple de la capacité des Eglises à anticiper par rapport à l'architecture politique européenne.

Un mot encore sur les intérêts de EECCS.

Pourquoi EECCS a-t-elle cherché à influencer la Commission et ne s'est-elle pas contentée de diffuser de l'information et d'organiser des voyages à Bruxelles pour les dirigeants d'Eglise ? La réponse est peut-être à chercher dans la structure du pouvoir communautaire jusqu'à Maastricht et surtout Amsterdam, à savoir le quasi-monopole de la Commission. Et elle éclaire également cette orientation explicitement dirigée sur la tête de la Commission pour son action, et non pas par exemple (comme on aurait aussi pu l'attendre de la part de mouvement protestants) de rester au niveau des réseaux et d'organiser la résistance ou l'acclamation depuis la rue. Il n'y avait pas de contre-pouvoir réel à la Commission. Le parlement était quasiment virtuel, n'avait pas de voie de recours. Il y a donc un élément de **diaconie politique** dans l'intérêt et l'action de EECCS, à savoir le souci de se substituer pour un temps à l'inexistence d'un lieu d'interpellation public et politique au niveau européen, une volonté de démocratiser un tant soit peu les processus de décision en apportant directement à la Commission des opinions venant de la base et des secteurs touchés par les politiques. En ce sens, on a là, en tout cas dans l'intention invoquée par EECCS, une confirmation du rôle démocratisant que veut jouer le lobby protestant à Bruxelles et Strasbourg.⁴²

Reste à savoir si cela a eu un quelconque effet !

5.2 Résultats objectifs ? Succès et échecs.

Les données internes à la Commission sur l'évaluation de leurs contacts avec EECS ne nous étant pas accessibles, nous sommes limités aux échos de EECCS elle-même. Il serait prétentieux et ridicule de vouloir rattacher de manière causale telle décision européenne à l'action du lobby protestant. Les procédures de décision de la Communauté sont tellement nombreuses, complexes et concernent tant de domaines que cela n'est tout simplement pas imaginable. Restent les hasards, les coïncidences heureuses, ainsi que quelques éléments dont les acteurs eux-mêmes peuvent expliquer l'origine avec précision. Et puis peut-être encore les sujets de satisfaction ou de frustration.

⁴² Cf. § 3.4 sur les lobbys à Bruxelles, p. 19ss

Jacques Santer (Santer :1998), dans son discours à l'AG de EECCS félicita l'Association pour deux éléments en particulier :

- les séminaires semestriels de dialogue avec la Commission et
- la collaboration dans la gestion du programme « Donner une âme à l'Europe ».

Nul doute qu'EECCS fasse depuis lors une autre évaluation de cette collaboration ! En effet, ce programme n'a pas résisté à la démission de la Commission Santer. Des vices de forme juridique ont été découverts, les paiements et l'administration du projet suspendus, des emplois supprimés etc.

Lorsqu'on interroge les proches de EECCS sur les succès rencontrés par leur action, ils ont plutôt tendance à hausser les sourcils. Tout au plus concèdent-ils quelques événements ou anecdotes particulièrement heureux :

- Le premier remonte au temps des pionniers et concerne la Politique agricole commune. Comme nous l'avons déjà mentionné, le secrétaire général de la DG VI responsable de la politique agricole était le Président de EECCS, M. H. v. Verschuer. Préoccupé par l'évolution de la production agricole, H. v. Verschuer eut l'idée de confier un mandat d'étude à EECCS sur l'avenir de la politique agricole. Il rédigea en fait lui-même l'essentiel de cette étude. C'est dire s'il en connaissait et approuvait l'orientation lorsque EECCS la lui remit en mains propres !! Lenders (1993 : 301) en parle ainsi : « Alors que la Communauté européenne avait opté délibérément pour une approche productiviste de l'agriculture, et qu'il avait fallu persuader certains Etats membres de prévoir des mesures pour l'agriculture de montagne, il existe aujourd'hui à l'intérieur de cette même direction générale une division chargée uniquement du développement rural. Lorsqu'on prend connaissance de la dernière proposition élaborée par la Commission, qui plaide désormais pour une agriculture extensive, on mesure le chemin parcouru. »
- Le Livre blanc sur « Croissance, compétitivité, emploi ». EECCS avait été frappé à la lecture de ce livre par le ton et le contenu du 10^e et dernier chapitre consacré à l'environnement, très différent des autres. Assistant à l'installation du représentant du Patriarcat de Constantinople auprès de l'Union européenne, Mgr. Emmanuel de Reghion (par ailleurs membre de EECCS), le représentant de EECCS se retrouva lors de la réception à côté du Directeur de la DG Développement, un grec. La discussion qui s'en suivit permit d'apprendre non seulement que c'était cet orthodoxe grec engagé qui avait lui-même rédigé ce chapitre, mais aussi qu'il en avait reçu l'ordre suite à l'intervention du Président de la Commission Développement du Parlement européen, lui-même irlandais, qui avait assisté deux ans plus tôt à un de ces déjeuners - débat organisé par EECCS sur le sujet, et où il avait été très impressionné par les notions de développement durable avancées par le conférencier d'EECCS. Ce Livre blanc est une des seules publications de la Communauté où celle-ci s'engage explicitement pour le développement durable et respectueux de l'environnement, thème on ne peut plus cher aux ONG de développement présentes à Bruxelles ! C'est un peu une base infra-légale sur laquelle on peut légitimement s'appuyer pour interpeller la Communauté. EECCS l'a fait d'ailleurs avec un rapport complet peu après, qui a à nouveau provoqué la convocation de deux séminaires de travail spécial entre le DG et les experts de EECCS. Ce rapport publié en 1995, fut repris en 2000 par la nouvelle commission EECCS-KEK et complété dans un

nouveau document⁴³, faisant état de l'avancement du sujet et de la notion de développement dans les travaux de la Communauté (Cf. annexes). Il sert à nouveau de base de discussion avec les experts de la Commission.

Pour le reste, il est difficile d'identifier des éléments concrets dont on puisse faire remonter l'origine au travail de ce lobby. On trouve par contre plusieurs textes faisant état de résultats indirects du travail de EECCS, dans le sens de décisions ou développements de la Commission qui sont conformes aux remarques, espoirs ou recommandations de EECCS, mais sans qu'on puisse en déduire que l'avis de EECCS ait été déterminant :

- Dans son AG de 1997, EECCS résumera les points où la CIG a pris des options proches de celles recommandées par EECCS : l'introduction d'un chapitre sur l'emploi, un article contre la discrimination, l'intégration du protocole social, la communautarisation partielle des questions d'asile et de migration, la simplification des processus législatifs, l'augmentation du pouvoir du Parlement. Il est mentionné en outre la déclaration annexe à l'acte final dans laquelle les Eglises sont mentionnées. Un regret : celui de ne constater aucun avancement sur la question des réformes institutionnelles.

- Par rapport au Conseil de l'Europe, on relèvera les éléments suivants : d'une part que EECCS a réussi, après plusieurs années de tentatives, à obtenir un strapontin d'observateur dans le très fermé comité directeur sur les questions de bioéthique, ce qui l'autorise par exemple à proposer et travailler au niveau des protocoles additionnels. Le protocole additionnel à la Charte sociale européenne autorise un système de plainte collective. EECCS a réussi à faire partie des quelques groupes qui sont habilités à déposer des plaintes collectives. Par contre, la Charte européenne des Droits de l'Homme a vu un des échecs d'EECCS : malgré un travail pluriannuel et bien relayé, il n'a pas été possible d'inscrire dans le protocole additionnel un article sur les droits des minorités nationales.

5.3. En définitive, l'importance des individus et des outils informels

Ainsi, notre étude nous a permis de constater, vérifier ou démontrer un certain nombre de choses :

- Il n'est pas possible d'affirmer que les Eglises protestantes aient été opposées à la construction de la Communauté européenne. Elles ont été longtemps prudentes et sceptiques, voulant préserver l'unité du continent et le maintien de la paix froide en priorité. Leurs racines historiques qui ont formé les bases de l'idée de l'Etat-nation les ont certainement handicapées dans leur processus. En observant l'engagement de l'Eglise catholique à Bruxelles et le travail qu'elle y a effectué, il est difficile de dire si l'une des deux confessions a plus manifesté d'euroscpticisme ou d'europhorie que l'autre.
- Le facteur religieux ou confessionnel n'est pas une cause explicative du positionnement politique face à l'Europe. Il agit comme élément renforçateur, mais pas comme seul élément décisif. Il s'ajoute ou contrebalance d'autres facteurs qui interviennent dans l'option politique exprimée lors d'un vote. Il n'y a pas de raison de penser que les éléments spécifiques de la foi des protestants soient plus ou moins europhiles que dans d'autres courants. Les raisons pour lesquelles les régions ou pays ou cultures majoritairement protestants se sont exprimés de manière réservée ou négative face à l'Europe sont à chercher dans les histoires et dans les constellations et

⁴³ EECCS, « Ist das herrschende Wirtschaftsmodell mit nachhaltiger Entwicklung vereinbar ? » Bericht, Brüssel, 1995. CEC /CSC, « Sustainable development and the market economy, Integrating environment in EU economic and employment issues », Report, Brussels, 2000.

caractéristiques politiques de pouvoir dans lesquelles ils vivent. Fondamentalement, les valeurs enseignées et transmises par les Eglises semblent, si elles sont vécues avec une certaine intensité, favoriser une attitude favorable au projet d'une Union européenne.

- Les Eglises protestantes sont non seulement bel et bien présentes à Bruxelles, et depuis longtemps, mais en plus de **manière constructive et positive**. Même si l'initiative en revient à des laïcs non mandatés par leurs Eglises, leur travail d'information, de réflexion et de lobby a été utilisé et reconnu par elles. Néanmoins, l'engagement des Eglises pour relayer le travail d'EECCS dans leur Etat est resté très modeste⁴⁴.
- Le pouvoir d'influence de EECCS a été lié en premier lieu à **des personnes**, des individus soit engagés professionnellement dans la Communauté, soit doué d'un sens aigu des **relations humaines** et d'un carnet d'adresses bien construit.
- Ce pouvoir, pour autant que le mot soit approprié en l'occurrence, s'est caractérisé par un commentaire ou **un avis éthique** autorisé sur des politiques substantielles traités par la Communauté. Il a été apprécié autant par le fait qu'un tel avis est relativement rare à trouver que par le fait qu'il provenait de sources de type culturel ou philosophique, et non économique, donc sans intérêt personnel ou financier direct à défendre.
- L'influence était d'autant plus bienvenue qu'elle se limitait à quelques domaines et qu'elle est restée **informelle** jusqu'ici. Il est très probable que EECCS n'aurait pas connu une telle appréciation de la part de la Commission si elle avait représenté un partenaire formel de négociation. La force d'EECCS a paradoxalement reposé sur sa faiblesse institutionnelle et de représentation.
- **L'influence réelle** exercée en définitive par EECCS ou d'autres lobbies religieux reste **tout à fait marginale** par rapport au « main stream » du processus de création législative de la Communauté. Même si sa motivation était de renforcer le poids d'une certaine société civile dans les mécanismes de décision communautaire, le poids réel de celle-ci et des ONG reste très faible et très peu reconnu à l'intérieur de la Communauté elle-même. Jérôme Vignon (Vignon 1997 :47), en parlant du quasi-échec final du programme « Donner une âme à l'Europe », a ces mots : « Il faut que nous reconnaissons que nous n'avons pas réussi à faire sortir cette initiative d'une certaine clandestinité ou d'une certaine complicité entre les « self-minded people », (...) nous n'avons pas su assez bien faire partager les intentions et la signification de ce projet à certains de ceux qui ont à le mettre en œuvre, ni aux Commissaires les plus « laïques ». Sans parler du poids opposé d'autres lobbies œuvrant dans un sens inverse, et dont nous n'avons pas de raison de penser qu'ils n'aient pas eux aussi enregistré quelques succès.
- L'avantage ou l'intérêt de EECCS est certainement **son approche substantielle**. En abordant les dossiers thématiques de manière concrète et si possible compétente, EECCS rendait possible des **alliances** avec des expertises venant d'autres horizons. Que les fonctionnaires aient été croyants ou non importait aucunement, l'important était de défendre et promouvoir des valeurs éthiques assez universellement répandues et acceptables à travers des expertises techniques. L'absence de visibilité institutionnelle ou confessionnelle est compensée par la largeur du public susceptible de se retrouver dans la valeur défendue.

⁴⁴ Notons au passage que cela vaut aussi pour la Suisse : les Eglises suisses ont eu une forte présence dans EECCS, mais leur voix est restée plutôt timide en Suisse. Le fait de s'être engagé pleinement bien avant que quiconque en Suisse ne parle de négociations mérite d'être souligné. Mais la FEPS est restée très prudente lors de tout le débat intérieur suisse, car les Eglises cantonales ne veulent pas de position forte qui les mettrait sur la défensive devant une partie de leurs ouailles. L'absence de mécanismes contraignant de coordination et le pluralisme d'opinion élevé au rang de dogme implicite d'infaillibilité ont fait le reste...

6. Conclusions

Nous regrouperons nos remarques conclusives sous deux angles. L'une en direction des institutions européennes, l'autre en direction de la « constituency » de EECCS, les Eglises et la pensée protestantes.

6.1. L'Union européenne face à la religion

On pourrait formuler l'interrogation qui est la nôtre au terme de cette étude ainsi : L'Union Européenne a-t-elle besoin d'une âme ? La position de la Commission vis à vis des lobbies et des lobbies religieux ces dernières années reste ambiguë. Il est difficile de distinguer ce qui relève de l'opinion personnelle de quelques acteurs hauts placés de ce qui relève d'une stratégie institutionnelle. Surtout, l'acceptance d'une telle initiative et pratique reste peu claire au niveau de l'ensemble de la Commission. Il paraît difficilement imaginable de voir se dégager une position commune de l'Union européenne sur la question du rôle et de la place des religions dans la poursuite de la Construction européenne. Si le processus d'élaboration du Traité d'Amsterdam a permis aux Eglises d'être mentionnées, il demeure que la politique européenne face aux Eglises ou religions sera certainement la dernière à être communautarisée. De même, les relations entre Eglises et Etats sont et seront toujours régulées au niveau national, et le minimum commun aura de la peine à aller au-delà de la reconnaissance de la pure existence de ce facteur. L'attitude favorable de la Commission face aux Eglises pendant ces années est plus à mettre au crédit d'un étonnement bienveillant et honnête ainsi qu'aux conflits de pouvoir et répartition des compétences au sein de l'Union européenne qu'à un intérêt spirituel structuré. Elle fait partie du champ plus large de la question et du besoin de **légitimation démocratique** ou populaire de la Commission par les populations européennes. La question du rôle des Eglises ou religions dans la construction européenne mérite une réponse bien plus large que celle de la reprise d'expertises techniques externes par les fonctionnaires européens. Nous notons cependant que le travail mené par EECCS, COMECE et d'autres ONG place les Eglises dans une position assez favorable pour relayer et nourrir le débat éthique ou politique sur les contours et principes de base structurant la future communauté européenne. Mais quant à savoir si cette discussion aura effectivement lieu au niveau européen, ou même si elle est souhaitée à Bruxelles, Paris, Londres ou Berlin, ça, c'est « une autre histoire ! ».

6.2. L'avenir de la présence protestante auprès des institutions européennes.

Chances

Notre étude a montré que le protestantisme est globalement plutôt favorable et à l'aise dans le projet communautaire européen. La pensée protestante nous semble disposer de deux atouts ou deux avantages pour suivre et participer activement au développement du projet communautaire :

- sa **faculté d'adaptation**. Aidée par son penchant à des approches substantielles plutôt qu'institutionnelles ou dogmatiques, la pensée protestante n'aura certainement pas de grosse difficultés à trouver moyen de s'adapter aux changements incessants du travail de la Commission et de son orientation.
- sa bonne **tolérance de l'héritage des Lumières**. Le projet communautaire est certainement aussi un héritage de la pensée des Lumières. Le protestantisme n'a dans sa grande majorité pas de difficulté majeure à se trouver à l'aise dans un tel cadre philosophique, politique et juridique.

Difficultés

Reste à bien mesurer également les difficultés majeures que les protestants pourraient rencontrer :

Il est clair qu'avec la fusion entre EECCS et la KEK, nous assistons à un profond changement de paradigme et de culture. Et ce changement concerne plusieurs des points « typiquement » protestants que nous avons identifiés dans notre étude :

- il y a un **début d'institutionnalisation**. La culture à l'intérieur de la KEK équivaut à celle d'une organisation internationale, et non plus celle d'un groupe de travail. La structure de la KEK est celle d'un organe faïtier et non celle d'un cabinet d'études et de contacts. EECCS est devenue un organe formel de la KEK, un des ses trois instruments de travail. Le nombre des membres participant aux séances de travail a pratiquement doublé.
- le **niveau de représentativité a été élevé**. La nouvelle commission compte un nombre important de dirigeants d'Eglises, en particulier des évêques. La proportion entre le nombre d'experts et le nombre de délégués institutionnels s'est inversée. Il y a donc clairement un renforcement de l'approche institutionnelle au détriment d'une approche substantielle. Cela rapproche la nouvelle commission EECCS de la COMECE.
- la nouvelle commission EECCS est déjà et sera encore plus à l'avenir le lieu ou le catalyseur de **conflits de priorités** importants pour la KEK. Jusqu'ici, son mandat était clairement de s'occuper des questions de Bruxelles pour les pays occidentaux. Dorénavant, elle doit intégrer les préoccupations venant des Eglises de l'Est. Non seulement l'approche éthique est très différente et implique un nouveau processus de définition et d'apprentissage, mais il faudra aussi intégrer les soucis des Eglises orthodoxes, dont rien ne permet de penser aujourd'hui qu'ils soient similaires aux soucis des Eglises occidentales. De plus, la culture démocratique au sein de la KEK privilégie la prise de décision par consensus, ce qui alourdit souvent les démarches.

Tous ces éléments laissent à penser qu'un des défis de la nouvelle EECCS sera de balancer les approches institutionnelle et substantielle. La comparaison des mandats de EECCS et de la Commission de la KEK est intéressante à cet égard⁴⁵. EECCS avait des statuts, dans lesquels ses objectifs étaient précisés, alors que la KEK a délivré des mandats à sa nouvelle Commission. On passe d'une culture politique associative à une culture d'autorité. Ces mandats sont au nombre de trois :

1. « Untersuchung und Prüfung von Problemen in Kirche und Gesellschaft aus der Sicht der Sozialethik, sowie sie von EECCS und KEK bisher behandelt wurde ».

L'acquis de l'une et de l'autre partie est repris sans autre. On semble partir du principe que l'on n'est pas en train d'additionner des poires et des pommes.

2. « Begleitung der europäischen Institutionen bei der Behandlung von Themen wie : Prozess der europäischen Integration, Demokratisierung, Rechtsstaat, Menschenrechte, Sicherheit, wirtschaftliche und soziale Fragen, Umwelt ».

Il n'est plus question de soutenir les Eglises membres dans leur action, mais d'accompagner l'Union sur des thèmes déjà définis comme étant ceux qui intéressent les Eglises.

⁴⁵ Cf. plus haut les buts de EECCS, p.22

3. Übernahme von besonderer Verantwortung der in den Mitgliedsstaaten der EU etablierten Kirchen im Hinblick auf die internen politischen Entscheidungen der Union. »

Il ne s'agit plus de pousser les Eglises à prendre leur responsabilité dans leur contexte, part, le champ d'action est limité aux Eglises des Etats membres, et apparemment plus à l'Europe entière.

Un élément important de changement est sans aucun doute l'arrivée des orthodoxes dans la Commission. C'est un autre monde de pensée et d'action. Comme le dit pudiquement un rapport présenté peu avant la fusion, on sait qu'il y a entre orientaux et occidentaux une compréhension différente des « relations entre l'Eglise, la nation et le peuple ».

Face à ces changements à l'intérieur de la Commission, et devant les défis posés à l'Union pour l'avenir du projet européen, on peut se demander quelle sera ou devrait être la stratégie des protestants, sous quelles conditions ils ont une chance de faire passer leur message, d'éviter la « spirale du déclin ».

Ainsi il apparaît vraisemblable qu'avec les dimensions que prend et va prendre l'Union, ainsi qu'avec la constellation et le contexte de la KEK, la nécessité d'une présence forte sera ressentie par les Eglises, et peut-être aussi par la Commission. Mais la tendance à l'institutionnalisation observable avec la KEK saura-t-elle **résoudre la question du pouvoir** entre les membres ? Rien n'est moins sûr. Les conflits et divergences programmées entre protestants et orthodoxes peuvent aussi provoquer le contraire, soit le blocage complet d'un fonctionnement efficace de la commission EECCS. Le fait qu'elle ait le droit, contrairement aux autres commissions de la KEK, de prendre des positions en son nom propre ne changera rien à cela.

Il est possible que le nouvel avion protestant volant vers l'Europe soit plus gros, plus beau et plus visible que son prédécesseur. Mais il est probable qu'il y ait un peu trop de pilotes dans la cabine !

Questions

Arrivés au terme de notre réflexion, et sur la base de ce que nous avons observé et compris pendant cette recherche, nous aimerions encore esquisser quelques questions qui, nous semblent – ils, se posent aux Eglises, en particulier protestantes, si elles entendent jouer un rôle actif positif et visible en Europe à l'avenir.

1. L'œcuménisme et le dialogue inter religieux et inter culturel.

- Les institutions européennes ne sauraient envisager des contacts voire des discussions avec les Eglises et les religions que de manière globale, voire même en y intégrant les traditions humanistes. Quel est le degré de préparation des Eglises ou religions à ce genre d'attente ? En ce qui concerne spécifiquement les confessions chrétiennes, quel instrument ou quelle méthodologie seront-elles capables de développer dans les prochaines années pour dépasser leurs différences d'approches, de visions, voire d'attente face à la Commission ?
- Vu leur enracinement local et leur dimension universelle, les Eglises pourraient être interpellées pour favoriser le dialogue interculturel et la médiation. Sont-elles préparées à ce genre de travail, et intéressées à le faire ?

2. La notion de Nation

- L'Etat – nation est une référence historique et politique fondamentale, en particulier pour les cultures imprégnées de protestantisme. Quelle que soit la forme future du projet communautaire, la notion d'autorité supranationale est amenée à être développée et renforcée. Les Eglises ou la réflexion théologique protestante est-elle capable de revisiter de manière critique ce concept et fonder aussi en pensée protestante une définition positive d'une autorité centrale crédible et efficace ? Les Eglises ou théologiens suisses seraient-ils bien placés pour faire une contribution significative ?

3. La faiblesse et l'absence de l'argumentation économique.

- Les travaux de EECCS se situent surtout dans le domaine éthique et politique. L'éthique économique protestante est relativement faible, et surtout de type supplicative (Thévenaz 2000 :17), marquant une position d'attente et de réaction plus que d'anticipation. Le protestantisme peut-il encore se suffire d'une approche aussi méfiante de l'économie ? L'Union Européenne reste en premier lieu un marché, et la motivation des citoyens européens face au projet communautaire y est fortement liée. Comment l'Eglise protestante entend-elle trouver un discours plus professionnel sur les questions quantitatives ?
- Le citoyen européen est d'abord un consommateur. N'y a-t-il pas dans le domaine de la consommation un champ d'application possible de la réflexion protestante articulant au bénéfice du citoyen – consommateur les dimensions éthiques et économiques de sa pensée ?

4. La subsidiarité.

- La portée de cette notion redécouverte par la Communauté à la fin des années 80 reste difficile à évaluer. Elle est utilisée souvent comme la réponse potentielle à des questions pour l'instant embarrassantes, comme par exemple la question de l'élargissement et des souverainetés nationales. Sa définition et son usage ne semblent pas être le même dans la bouche de la Commission et dans celle d'un gouvernement. Au vu de son origine protestante, n'y aurait-il pas là une tâche aussi bien pour des théologiens que pour des juristes protestants à contribuer à l'éclaircissement du concept dans le contexte européen du 21^e siècle ?

Lausanne, juin 2001
Serge Fornerod

7. Bibliographie, sources d'information

Ouvrages

ASSOCIATION ŒCUMENIQUE POUR EGLISE ET SOCIÉTÉ (éd.), *Rencontres, Reflections on Europe, Agriculture and the Churches in honour of Helmut von Verschuer*, Festschrift zum 65. Geburtstag, , Bruxelles, 1991

BASTIAN JEAN-PIERRE, COLLANGE JEAN-FRANÇOIS, (éd.), *L'Europe à la recherche de son âme, Les Eglises entre l'Europe et la nation*, Travaux du colloque réalisé au Conseil de l'Europe, 4-5 novembre 1996, Labor & Fides, Genève 1999

BAUBEROT JEAN (ED.), *Religions et laïcité dans l'Europe des Douze*, Syros, Paris, 1994

BIELER ANDRE, *La force cachées des protestants, Chance ou menace pour la société ?*, Ouverture et Labor & Fides, Le Mont et Genève, 1995

BRENNER B., (Hg.), *Europa und der Protestantismus*. Bensheimer hefte 73, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 1993

BRUNSCHVICG LEON, *L'Esprit européen*, Cahiers de philosophie, No 20, La Baconnière, Neuchâtel 1947

CLAEYS PAUL-H. ET ALII, *Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne*, Presses interuniversitaires européennes, Bruxelles, 1998

DUMONT G.-F. ET ALII. *Les racines de l'identité européenne*, Thesis/Economica, Zürich, Paris 1999

FARAGO P., *Wahlen 95*, Politikwissenschaftliche Institute, Bern, Genf, Zürich, 1996

FEDERATION PROTESTANTE DE FRANCE, *Dossier Europe*, Préparé par le Groupe EUROPE de la Commission sociale Economique et Internationale, FPF, Paris, 1999

FEDERATION DES EGLISES PROTESTANTES DE LA SUISSE (FEPS) : *The task of the churches in Western Europe*, Papers and reports of a consultation held in Interlaken, October 1982. Berne 1983

FLACHON L., *Religion et intégration européenne : groupes de pression et acteurs politiques*, Europainstitut, Bruxelles, 1995

GOBIN CORINNE, SMETS ISABELLE, *Le lobbyisme en question*, in : CLAEYS PAUL-H. ET ALII, *Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne*, Presses interuniversitaires européennes, Bruxelles, 1998, p. 13-23.

GRAZIANO Luigi, *Lobbying and the public interest*, in : CLAEYS PAUL-H. ET ALII, *Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne*, Presses interuniversitaires européennes, Bruxelles, 1998, p. 36-50

GREENWOOD JUSTIN, *Corporatism, pluralism and the capacities of Euro groups*, in : CLAEYS PAUL-H. ET ALII, *Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne*, Presses interuniversitaires européennes, Bruxelles, 1998, p. 83-109

GRESCHAT M., LOTH W., (Ed.) *Die Christen und die Entstehung der europäischen Gemeinschaft*, Kohlhammer, Stuttgart 1994

KALLSCHEUER O., (Ed.), *Das Europa der Religionen : ein Kontinent zwischen Säkularisierung und Fundamentalismus*, S. Fischer Verlag, Frankfurt, 1996

KRIESI H.-P., LONGCHAMP C., PASSY F., ET SCIARINI P., *Analyse des votations fédérales du 6 décembre 1992*, GFS Institut de recherche, Université de Genève, Adliswil, Genève, 1993

LENDERS MARC, *La Commission œcuménique européenne*, in : Vincent G., Willaime J.-P. (éd.), *Religions et transformations de l'Europe*, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg 1993, p. 293-302.

MOURIQUAND JACQUES, PIVOT LAURENCE, *L'Europe des protestants*, de 1520 à nos jours, JC Lattès, Paris, 1993

NEDERLANDSE HERVORMDE KERK (ed.), *Hart en ziel voor europa ?*, Rapport van de Generale Synode der Nederlandse Hervormde Kerk, Boekencentrum, Zoetermeer, 1996

PIIROINEN P., BOUMAN P., *Europe in the making, The churches and the Christians in the new Europe*, University of Joensuu, Publication of the Dept. of Orthodox Theology of the University of Joensuu / Finlande, no 15, Joensuu 1995

PRESTON MARY E., *The European Commission and special interest groups*, in : CLAEYS PAUL-H. ET ALII, *Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne*, Presses interuniversitaires européennes, Bruxelles, 1998, p.222-232

KOHLER-KOCH, BEATE, *Organized Interests in the EU and the European Parliament*, in : CLAEYS PAUL-H. ET ALII, *Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne*, Presses interuniversitaires européennes, Bruxelles, 1998, p.126-147

RÖSSLER A., (ed.), *Protestantische Kirchen in Europa*, Quell Verlag, Stuttgart, 1993

SCHWEIZERISCHER EVANGELISCHER KIRCHENBUND (SEK) Vorstand, *Die Verantwortung der Kirchen Westeuropas oder der schweizerische Evangelische Kirchenbund und die europäischen Organisationen*, Bericht an die Abgeordnetenversammlung von 17-19. Juni in Wildhaus, SEK, Bern, 1984

SCHWEIZERISCHER EVANGELISCHER KIRCHENBUND (SEK), Vorstand, *Europa – Westeuropa – Schweiz : Überlegungen aus evangelischer Sicht*, Bern 1990

SCHWEIZERISCHER EVANGELISCHER KIRCHENBUND (SEK), Rat des SEK und Kellenberger J., *Europäische Herausforderungen an den SEK und seine Mitgliedkirchen*. Mit Referat von Staatssekretär Jakob Kellenberger, Bern, SEK, 2000

SOCIETAS ETHICA (ed.), *Nation, State and the Coexistence of different Communities*, Bericht der 31. Jahrestagung der Societas Ethica (European Society for Research in Ethics) in Berekfürdő / Hungary, Jahresbericht 1994, Utrecht, 1995

SÜSSMUTH R., *Der Beitrag der Christen für die Integration Europas*, in : Nembach U. (ed.) *Informationes Theologiae Europae*, Peter Lang, Frankfurt/Bern/Berlin/New York/Paris/Wien, 1997

THEVENAZ JEAN-PIERRE, *La parole éthique des Eglises européennes face à la crise du travail (1975-1985)*, Thèse de doctorat de théologie, UNIL, Lausanne, avril 2000

VINCENT GILBERT, WILLAIME JEAN-PAUL (éd.), *Religions et transformations de l'Europe*, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg 1993

WEIDENFELD WERNER, WESSELS WOLFGANG, *L'Europe de A à Z, Guide de l'intégration européenne*, Institut für Europäische Politik, Commission Européenne, Bruxelles 1997

WILLAIME JEAN-PAUL, *La précarité protestante, Sociologie du protestantisme contemporain*, Labor et Fides, Genève, 1992

WILLAIME JEAN-PAUL, *Le Protestantisme*, in : BAUBEROT J. (éd.), *Religions et laïcité dans l'Europe des Douze*, Paris 1994.

ZBINDEN MARTIN, *Die Institutionen und die Entscheidungsverfahren der Europäischen Union nach Amsterdam*, Stämpfli Verlag, Bern, 1999

ZULEHNER P.M., DENZ H., *Wie Europa lebt und glaubt : Europäische Wertestudie*, Patmos, Düsseldorf, 1993

Revue, bulletins, articles,

ASCHINGER R., FREIBURGHAUS D., HOLENSTEIN A., REICHENAU C., LENDERS M., *Schweiz - Europa (Themenschwerpunkt)*, ZEITSchrift, 4, 1991

CENTRE PATRONAL VAUDOIS, *La subsidiarité et ses avatars*, Etudes et enquêtes, no 16, janvier 1993

CHRISTIAN COUNCIL OF SWEDEN, *The Churches and the EU*, 1997

FREIBURGHAUS DIETER, *Subsidiarität – ein Nachruf*, Chavannes, IDHEAP Discussion Paper 1/1996

GRESCHAT M., *Europa und die Protestanten*, Evangelische Theologie, 2, 1991

HOESLI ERIC, *Quand les protestants cachent leur peur de l'Europe*, L'Hebdo, 19 novembre 1992

LENDERS M., *Europa eine Seele geben : die Politik braucht die visionäre Kraft der Kirchen*, Ev. Komm., 8, 1996

MIGRATION POLICY GROUP (ed.) : Niessen Jan, Mochel France, Les relations extérieures de l'UE et les migrations internationales, Bruxelles, 1999

MIGRATION POLICY GROUP, Niessen Jan , Chopin Isabelle (ed.), The starting line and the incorporation of the racial equality directive into the national laws of the EU member states and accession states, Bruxelles, 2001

NIESSEN JAN , ROWLANDS SUSAN (ed.), Les propositions d'Amsterdam, ou comment influencer sur la politique d'asile et d'immigration, ENAR, ILPA et MPG, Bruxelles, 2000

PEACOCK ALISON, La Charte sociale : mode d'emploi. La Charte Communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs, Work and Economy Networks (WEN) in the european Churches, Manchester, 1993

PECLET JEAN-CLAUDE : Le paradis des lobbyistes, Le Temps, 21.02.2001

RECONSIDERING EUROPEAN MIGRATION POLICIES, The 1996 Intergovernmental Conference and the Reform of the Maastricht Treaty, Briefing Paper, Hix Simon, Niessen Jan, (Migration policy Group, Churches' Commission for Migrants in Europe, Starting Line Group), Bruxelles 1996

SCHÄTZLER W., Die europäische Einigung und die Kirchen, Kirche und Gesellschaft 255, 1998

TORFS R., VERVLIET L., DÜBECK I., LISTL J., ET ALII : European journal for Church and State Research, Leuven, vol 1., 1994

VIGNON JEROME, Donner une âme à l'Europe, in : Raiser K., Delteil G., Stewart J., Santer J., Vignon J., *L'Europe face aux défis – Réconciliation et sens*, Cahier de l'AOES No 4, Bruxelles 1997, p. 38-49.

WCC, Commission of the churches on International Affairs, Europe 1992, Promise and Challenge, Geneva, 1992.

Documents et publications d'EECCS (et ONG associées)

BULLETIN, de EECS, CEME, EECOD, bimensuel, Bruxelles 1992-1998

CRUZ ANTONIO, Comité des Eglises auprès des migrants en Europe (CEME), Schengen, Groupe ad hoc Immigration et autres instances intergouvernementales européennes, Documents de travail no 12, 1993

CHURCHES COMMISSION FOR MIGRANTS IN EUROPE (CCME/CEME), Hix Simon, The 1996 Intergovernmental Conference and the future of the third pillar, Briefing Paper 20, Brussels, 1995

ECUMENICAL RESEARCH EXCHANGE (ERE), Church, Society and Change : Policies and strategies toward a just, participatory and sustainable society, ERE Discussion paper, Rotterdam, 1985

EECCS, Documents préparatoires, Procès-verbaux et Compte rendus des Assemblées Générales (AG) et des séances du Comité exécutif (CE), non publié, Bruxelles, 1982-2000.

EECCS, CCME, EECOD et alii , (ed.) : A churches guide to european institutions, EECCS, CCME, EECOD, APRODEV, Brussels, 1990

EECCS, Satzungen der Europäischen ökumenischen Gesellschaft für Kirche und Gesellschaft, 1987, 1993, non publié, Bruxelles

EECCS, Die einheitliche Europäische Akte der europäischen Gemeinschaft – EG. Stellungnahme der Europäischen Ökumenischen Kommission für Kirche und Gesellschaft. Mit einer Einführung für die Schweiz. Kirche. Arbeit und Wirtschaft, Zürich 1988

EECCS, Les nouveaux défis de la Communauté européenne, Questions des Eglises, documents de la Consultation de l'EECCS, Bruxelles, 1991

EECCS, General assembly 23-24 september 1993, Der Beitrag der Kirche zur öffentlichen Diskussion über die Ziele und die Bedeutung der Europäischen Gemeinschaft, unpublished, Brussels, 1993

EECCS, Cté exécutif 10-11. 12. 1994, évaluation des six rencontres organisées entre des représentants de EECS et des représentants de la Commission européenne, non publié, Bruxelles, 1994

EECCS, European social policy – options for the union. Comments on the green paper of the Commission of the european Community, Brussels, 1994

EECCS (ed.), Lectures critiques de documents et projets d'Eglises en Europe qui traitent de la question du chômage et de l'avenir du travail dans une société en pleine mutation, EECCS, Bruxelles, 1995

EECCS, Executive committtee 21-22. november 1994, The work of EECCS 1996-1998, unpublished, Brussels 1995

EECCS, Generalversammlung 28. September – 1.Oktober 1996, Eine Vision für Europa – Warum christliche Kirchen für die europäische Integration eintreten sollten, Brüssel, unpublished, 1996

EECCS, Die Regierungskonferenz der europäischen Union, Bericht über die Konsultation am 22/23 Februar 1996 in Brüssel, Brüssel 1996

EECCS, (ed.), ein Kontinent auf dem Weg der Versöhnung. Der Beitrag der erweiterten europäischen Union, Brussels, 1997

EECCS, The Amsterdam Treaty, Briefing and evaluation, Briefing Paper, Brussels, 1998

EECCS, (ed.), Memorandum for the Council of environment Ministers meeting in June under the british Presidency, unpublished, 1998

EECCS, ECO3 Working Group, Lenders M., (ed.), sustainable development and the market economy. Integrating environment in EU economic and employment policies, Brussels, 1998

EECCS, Agenda 2000 and the financing of the European Union, A briefing and discussion paper, Brussels, 1998

RAISER K., DELTEIL G., STEWART J., SANTER J., VIGNON J., L'Europe face aux défis, réconciliation et sens, Cahier de l'Association œcuménique pour Eglise et société, No 4, Bruxelles, 1997

Documents de la Communauté européenne

BERTRAND G., MICHALSKI A., PENCH L.R., Forward Studies Unit and European Commission, scenarios Europe 2010, Five possible futures for Europe, European Commission, Brussels, 1999

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES, Cellule de Prospective : Note de dossier 64/92 : Histoire philosophique du concept de subsidiarité, Bruxelles 1992

COMMISSION EUROPEENNE, Cellule de prospective, Rede des Präsidenten der Europäischen Kommission, Jacques Santer, vor der Generalversammlung der EECS, am 14. September 1998 in Vaalbek

COMMISSION EUROPEENNE, sites internet :

- relations lobbys – Commission européenne :

http://europa.eu.int/comm/secretariat_general/sgc/lobbies_fr.htm

- répertoire officiel des groupes d'intérêts :

http://europa.eu.int/comm/secretariat_general/sgc/lobbies/repertoire/indexrep_f.htm

- listes de consultants et groupes divers : <http://mars.coleurop.be/politics/pol4.htm>

DELORS JACQUES, Die Religion, Faktor der Einheit und Vielfalt in Europa, Rede in Paris, 17. Dezember 1993

Entretiens avec :

MARC LENDERS, secrétaire aux études de EECCS 1974-1999, Genève

PROF. DR. HANS-BALZ PETER, Leiter des Sozialethischen Institutes (ISE) des schweizerischen evangelischen Kirchenbundes (SEK), Mitglied des Executive Comitee des EECCS, Bern

DR. JEAN-PIERRE THEVENAZ, membre de plusieurs groupes de travail de EECCS, Yverne.